

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 2004



Joseph COMTE*



Robert VEYSSIERE



Raymond PIBEREAU



Albert ROUBAUD



Gaston FIGUIERE



Jean PONS



DES EVENEMENTS FORTS



Tous
ensemble !



1^{re} séance
au Conseil Général



SOMMAIRE

Edito.....	1
Finances 2004.....	2
Les travaux.....	3
Les permis de construire 2004.....	7
Réalisations services techniques.....	8
Le personnel.....	9
Environnement.....	10
Commission enfance et vie scolaire.....	12
Cuinine centrale et restaurant scolaire.....	14
Aide sociale.....	16
CCAS.....	17
Commission culturelle.....	19
Bibliothèque année 2004.....	20
Cinéma Regain 2004.....	24
Les 10 ans du Festival	
Chansons de Parole.....	25
Jeunesse - Centre de loisirs.....	26
Centre de secours.....	28
Barjac au fil des saisons.....	29
Citoyens d'honneur 2004.....	43
Etat Civil 2004.....	45
Ils ont choisi Barjac.....	46
Délibérations.....	48
Revue de presse.....	50
Infos services.....	52

16
25/06/07
E
Esprit qui les fait vivre
Anime leurs enfants
Anime leurs enfants
Pour qu'ils sachent les suivre »

La Cézanne, R. Sallens

Avenir, souvenir,

Voilà soixante printemps sans vous... Vos pauvres vies foudroyées et l'inlassable élan de vos compagnons survivants nous ont légué un cadeau avantageux : ce temps de nous. Il fut rêvé au sein profond des maquis, dans les cachots infects et l'enfer des camps comme dans les champs de bataille et les demeures indociles. Vous vouliez mordicus, au soleil de la Liberté, le bien-être pour tous, l'instruction, la Nation dominant les féodalités économiques pour garantir la sécurité sociale, l'énergie entre de bonnes mains... Le train à tarif progressif comme l'impôt...

Le programme du Conseil National de la Résistance répondait aux lourds sacrifices consentis par le monde du travail. Il produisit «les trente glorieuses» pour dire des années de progrès dans tous les domaines, mais aussi cacher des manquements à votre éthique, notamment la continuation d'une sous-humanité.

Cette revue vous rend hommage. Des conférences, une exposition et le baptême de la rue «Louis Ferri» permettront, nous l'espérons, de rendre les cœurs conscients et l'espoir vivant.

Ma passion pour comprendre mes parents m'a probablement donné ce goût pour l'Histoire... J'ai dit adieu à

mes élèves. Dans le même temps, Barjacois et Barjacoises, beaucoup de jeunes, le canton, m'ont confié à nouveau des responsabilités au Conseil Général et un message d'affection. Allons ensemble avec du cœur et avec du cran !

Depuis, j'ai rassemblé à deux reprises un Comité Cantonal de citoyens très nombreux et d'Elus. La décentralisation qui plombe les finances locales et les menaces de disparition (ou de commercialisation) des services publics (Poste, Perception, DDE, EDF, etc) ont longuement été débattues. Un Comité de Défense est créé, ouvert à tous.

«Mais, me direz-vous, et la concurrence libre et non faussée, qu'en faites-vous ?» Principe sympathique, à priori, puisqu'il contient le mot «libre» ! C'est pourtant en vertu de lui qu'ont disparu les services publics de pompes funèbres, que sombrent peu à peu ceux des ordures ménagères, le service de l'eau potable... demain des cuisines scolaires ?

Et vous croyez que c'est sans un coup de pouce «public» qu'on installe à Barjac quelque entreprise ou qu'on sauve la Gardéchoise ? L'impuissance publique contemplerait les allées et venues européennes du renard libre dans le poulailler libre ? Alors, c'est non, pour moi.

Édouard CHAULET

Maire de Barjac

Conseiller Général du Gard

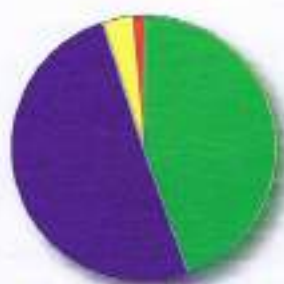
BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE
30430 BARJAC

FINANCES 2004

Le compte administratif : il relate l'ensemble des dépenses et recettes réalisées

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 105 508 €



RECETTES : 1 816 893 €



DETAIL :

Personnel	489 947 €	44,32%	Fiscalité	987 178 €	54,33%
Fonctionnement des services	558 571 €	50,53%	Subventions	411 371 €	22,64%
Intérêt des emprunts	40 904 €	3,70%	Aides au personnel	130 413 €	7,18%
Charges exceptionnelles	16 087 €	1,52%	Revenus d'exploitation	287 930 €	15,85%

EXCEDENT : 711 385 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES : 884 865 €



RECETTES : 572 113 €



DETAIL :

Travaux	723 067 €	81,71%	Recettes judiciaires	27 942 €	4,58%
Capital d'emprunts	94 849 €	10,72%	Subventions	278 844 €	48,74%
Acquisitions	47 725 €	5,39%	Compensation TVA	104 073 €	18,20%
Frais PLU et divers	19 224 €	2,18%	Réserves 2003	151 542 €	26,50%
			Taxes	9 712 €	1,68%

DEFICIT : 312 752 €

RESULTATS PROPRES à 2004 : 398 633 €

SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL AU 31/12/04 DE : 1 365 016 €

TRAVAUX

INVESTISSEMENTS AUX ECOLES PUBLIQUES

Depuis la rentrée 2004, les locaux de l'école publique et de l'Harmonie sont intégralement chauffés à l'aide d'une grosse chaudière à fuel. C'est un lourd investissement qui générera des frais de fonctionnement moindres selon les études réalisées au préalable, ainsi qu'un meilleur confort pour nos enfants et enseignants.

Ce sont les entreprises NATALI et GAGNE P. qui conjointement ont œuvré à cet équipement, avec rapidité et en jonglant avec les périodes de vacances pour gêner le moins possible les enfants ; l'entreprise d'insertion BTI a réalisé les travaux de maçonnerie et l'entreprise nouvelle WYSS-GAGNE a repeint l'ensemble des huisseries, portails et garde-corps, sous la maîtrise d'œuvre de Michel MERCIER, architecte.

Le coût des travaux est de 137.108 € TTC, une subvention de 30 % de l'Etat au titre de la DGE et 4.578 € du Département ont été versées pour ces améliorations.

La prochaine phase de travaux concerne le bâtiment accueillant la garderie – centre de loisirs 1^{er} étage...



Et voilà la nouvelle chaudière

UN PODIUM DANS LA LISETTE

Podium ? Scène ouverte ?

Petit amphithéâtre Culturel ?

En tous cas, c'est de la belle ouvrage ! qui s'intègre totalement dans l'environnement familier du jardin de la Lisette. Cet équipement de qualité facilitera le déroulement des nombreuses manifestations municipales et (ou) associatives en permettant un meilleur accueil pour l'ensemble des intervenants culturels.

C'est l'entreprise locale SARRAZIN Frères qui, sous la conduite du Bureau d'Etudes : Cévenole d'Ingénierie a œuvré avec l'entreprise CEGELEC pour les branchements électriques. Le chantier total s'est élevé à 124.000 € TTC.



En cours de réalisation

La deuxième tranche de travaux Place Charles Guynet et Jardin de la Lisette s'achève...



Assistôt fini ! Assistôt opérationnel !

ELECTRIFICATION

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC d'Alès
Dépenses Totales : 290 757 € TTC

- Mise en discrétion et renforcement route de Bagnols avec changement de l'éclairage public
- Alimentation aire de repos Rte de St Sauveur pour un meilleur accueil des gens du voyage
- Reprise du câblage, mise en conformité des installations et pose de bornes d'éclairage à l'espace des Cèdres
- Mise en discrétion des réseaux téléphoniques et électriques Rte de Vallon conjointement avec l'aménagement routier
- Les travaux sont subventionnés à 70% (FACE, Département, EDF et Syndicat Mixte)



Bien sûr plus qu'un maçon, nous venons !

STADE - TENNIS

La clôture de l'espace sportif a été entièrement remaniée : arrachage des haies, construction d'un mur avec pose d'un grillage par l'entreprise CHAMPETIER. La peinture complète des grilles, portes et menuiseries a été effectuée par l'entreprise WYSS-GAGNE et les projecteurs à nouveau volés, ont été à nouveau remplacés.

Coût global : 25 825 € TTC.

Quant au chantier d'extension des vestiaires avec création d'un local technique, il démarrera à la belle saison.

*Remerciements
chaleureux
à l'ensemble des riverains
ayant pu être gênés par les
gros travaux, notamment
Rte de Bagnols et Rte de
Vallon.*

PERSPECTIVES 2005 POUR LA LISETTE

Aménagement global de la place, parkings goudronnés, jeux de boules, espaces engazonnés... en cours de réalisations.

TRAVAUX DE VOIRIE

Montant réalisé : 54 000 €

- Goudronnage Place du 8 mai - devant l'église - et place du cimetière
- Goudronnage des chemins du Malibaud - de la déchetterie - du Mas de l'aube - du château d'eau dit chemin des bois - du petit chemin RD 196 à la Viste
- Mise en forme avec concassé des chemins de Canassoule - Cabanevieille - du Jonquier et des pistes d'accès aux dolmens.
- Création d'un jeu de Boules à l'abri en face du jardin d'enfants place du 8 Mai

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises PELLET-CHEIREZY, LAUPE et par les Employés Municipaux.



Un espace sécurisé



1^{re} réunion avec le Bureau d'Etudes



C'est devenu le petit Nice

ASSAINISSEMENT

RAPPORT SUR LE SERVICE

Le service est géré en régie municipale directe, non assujéti à la TVA.

Indicateurs techniques

- Nombre d'habitants dernier recensement : 1401
- Nombre d'abonnés raccordés à la station : 564
- Nombre d'habitants disposant d'un système d'assainissement non collectif : 435

BOUES : elles font l'objet d'un épandage agricole avec bilan agronomique annuel et sont analysées mensuellement.

Une prime d'épuration est versée selon le rapport technique établi par l'Agence de l'eau : 5 640 € compte tenu du bon fonctionnement de la station.

Indicateurs financiers

La facturation est établie sur la consommation d'eau année N-1 selon le rôle transmis par la SAUR.

Le tarif est fixé par le Conseil Municipal, la dernière tarification date du 26/09/2001.

La taxe d'assainissement est composée

de :

- Une partie fixe indépendante de toute consommation ; 25 € par compteur
- Une partie variable qui correspond à la quantité d'eau réellement consommée et qui se décompose en 2 tarifs :
 - 0,15 € les 50 premiers m³
 - 0,55 € les m³ suivants

Le montant total de la taxe collectée en 2004 est de : 46 557 € pour 76 517 m³.

Droit de raccordement au réseau : La demande est à effectuer en Mairie par écrit.

Il est fixé à 80% du coût de l'installation d'un assainissement individuel autonome et s'élevait à 1 830 € en 2004 et à 1885 € à compter du 1^{er} janvier 2005.

La réhabilitation du réseau assainissement diagnostiqué comme défectueux rues Alphonse Daudet – Olivier de Serre, devrait voir le jour en 2005 conjointement avec la réfection de l'eau potable et de la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques.

Auto-surveillance de la station d'épuration

Elle a démarré en avril 2004, outre les relevés journaliers enregistrés sur place, elle s'accompagne d'analyses d'eau en entrée et en sortie de station et d'analyses de boues. Ces analyses sont effectuées mensuellement par le laboratoire de la SAUR à NIMES. L'ensemble des opérations est contrôlé par la DDAF du Gard, service de la police de l'eau (DISE), et réalisé avec l'assistance technique du Conseil Général, service du SATESE. Ce service a validé le 15 septembre 2004 notre dispositif d'auto-surveillance.

Cette nouvelle installation, complémentaire du plan d'épandage agricole des boues mis en place en 2003, est un gage de bon fonctionnement de la station et de respect de l'environnement : toutes défaillances ou incidents étant immédiatement diagnostiqués et signalés par téléphonie au responsable de la station, c'est la télé surveillance.

PARCOURS DE SANTE AUX CEDRES

Opérationnel depuis mai 2004, c'est 2 400 mètres de pistes avec 7 postes d'exercice qui vous attendent. Intégré parfaitement au magnifique espace des Cèdres, chaque poste d'exercice est doté de panneaux de consignes.

L'ONF a réalisé les travaux en conformité avec l'espace pour un coût de 12 620 €.

Cet endroit déjà fort apprécié de la population et des associations pour des rencontres conviviales, offre donc aujourd'hui un parcours sportif permettant de développer des initiatives pour les scolaires, le centre de loisirs mais aussi pour le tourisme.



A vos baskets !

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Ruisseaux de la Plaine de Barjac

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Barjac en association avec l'ASA d'assainissement des Terres Agricoles dans le périmètre de laquelle sont inclus 75% des 18.5 kilomètres de ruisseaux traités.

L'essentiel des travaux confiés à l'entreprise PHILIPP Frères ont été réalisés de février à mai 2004, le reste sera terminé en mars 2005.

Cette opération a pu être engagée grâce à l'aide financière de l'Europe, l'Agence de l'Eau et du Syndicat Mixte Départemental (80% de subventions).

La maîtrise d'œuvre a été confiée au service forestier de la DDAF. Le Syndicat Mixte AB Cèze apporte son appui technique.

L'objectif est de maintenir une bonne capacité d'écoulement des ruisseaux tout en garantissant la stabilité des berges ainsi que de freiner le ravinement des terres cultivées lors des crues. Il ne s'agit donc pas de faire table rase de toute

végétation par des moyens mécaniques ou par le feu mais bien d'un réel entretien sélectif.

Pour l'essentiel, cela consiste à l'enlèvement des « bouchons » dans le lit des ruisseaux et de l'abattage préventif des arbres mal positionnés et/ou déperissants, tout en favorisant en haut de berge la plus grande diversité d'âge et d'essence d'arbres et d'arbustes.

Sur le Bourdarie et le Cantabre, plusieurs points d'érosion de berge ont été traités par des techniques de Génie écologique utilisant la végétation (peigne, fascines, etc...). Ce sont des techniques anciennes qui ont fait

leurs preuves et que l'on redécouvre depuis quelques années.

Ces investissements seront pérennisés par un entretien régulier (dès l'été 2005) par l'équipe verte du Syndicat Mixte AB Cèze avec l'aide ponctuelle des moyens matériels des services techniques.



Intervention coordonnée avec le service technique et l'équipe verte au confluent du Bourdarie et de Cantabre.

LES ANCIENS COMPOIX ET BREVETTES DE BARJAC RESTAURÉS

Après les registres paroissiaux d'Etat Civil (1709-1792) et les registres de délibérations du conseil politique ordinaire (1618-1792), ce sont les documents cadastraux (compoix 1634 - compoix 1654 - brevettes de 1732 et 1736, Acte de fondation des remparts de Barjac 1379 et l'Etat des Sections 1836) qui font l'objet d'une restauration. Le coût global est de 7 608,55 HT subventionné pour 1 400 € par le Conseil Régional et 1.150 € par le Conseil Général.



Les 3 volumes restaurés (compoix 1634, 1654 et brevette 1732)

PLACETTE SEMIGA

La roelle de l'impasse a été aménagée par la Mairie avec l'Architecte Jean de Margerie.

Des bordures de trottoirs, des pavés en granit et un éclairage dans le passage ont été effectués dans le même esprit que la placette SEMIGA pour un montant de 5 804 € et ce par l'entreprise INTORRE.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE 2004

Au total ce sont plus de 130 documents d'urbanisme (Renseignement d'urbanisme, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux, permis de construire) qui ont été déposés en Mairie pour y être instruits avec l'aide technique de la Direction Départementale de l'Équipement.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet a été arrêté par le Conseil Municipal le 05 février 2004, il a été ensuite soumis pour avis à l'ensemble des services de l'état.

La Commune a été intégrée dans le périmètre des 15 km de l'agglomération urbaine d'Alès. Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays des Cévennes n'étant pas arrêté par le préfet, l'ouverture à la constructibilité de nouvelles zones ne pourra se faire qu'après l'avis de la Commission des Sites (instance préfectorale) pour chaque zone. Cette étape rallonge considérablement la procédure. Le dossier est en cours d'élaboration.

Pour la rénovation de façades, l'aide au m² est de 5 €/m² et 9 €/m² si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m².

En 2004, 3 dossiers ont été aidés par la Mairie : M. AGAPITOS Antoine (Rue Salavas), M. COULOMB Nicolas (Mas de Bonnaure) et M. SONZOGNI Richard (Rte de Bagnols).

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

Maison individuelle	10
Extension maison	05
Garage	01
Façade	09
Toiture	08
Piscine	08
Terrasse	05
Aménagement logement	07
Abri de jardin	33
Clôture	03
Hangar	02
Déchetterie	01
Extension centre de secours	01
Extension Ecole	01
Local Commercial	01
Vestiaire	01
Antenne rglais	01

RAPPEL :

1) Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

244 m² de façades ont été rénovés

Participation Municipale :

1 646 €



25 mai 2004, Logements sociaux en fête avec Habitat du Gard

A.N.A.H.

(Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat)

Cet organisme accorde des subventions destinées à réhabiliter les logements, achevés depuis plus de 15 ans, appartenant à des propriétaires privés qui s'engagent à les louer ou à les occuper au titre de leur résidence principale. Cet organisme est géré par la Direction Départementale de l'Équipement c'est elle qui traite les demandes de subvention.

Sous certaines conditions de ressources, notamment, l'ANAH subventionne les travaux d'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité, d'équipement, d'économie d'énergie, d'isolation acoustique, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées physiques.

Tout renseignement peut-être obtenu auprès de la Mairie ou directement à la D.D.E, délégation de l'ANAH :

89, Rue Wéber 30907 NIMES Cédex - Tél : 04.66.62.64.75

REALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

ECOLE PUBLIQUE

- Peinture des classes rte d'Ornac
- Pose d'étagères
- Pose et peinture de volets
- Peinture couloir rte de vallon
- Peinture - tapisserie - changement du revêtement de sol dans le bureau de la Directrice
- Plantation d'un tilleul dans la cour Rte d'Ornac
- Pose d'un lavabo dans la classe maternelle

STADE

- Peinture barres
- Entretien du terrain : arrosage, tonte, apport de terre et d'engrais
- Réparation portail d'entrée

CHÂTEAU

- Réhabilitation des w.c de la cour
- Aménagement des w.c de la salle du 3^{ème} âge
- Rénovation des portes d'entrée de la bibliothèque, du cinéma et club du 3^{ème} âge

OFFICE DE TOURISME

- peinture de l'ensemble de l'office.



Plantation du tilleul à l'école publique

H.L.M.

- Entretien des abords
- Pose d'un grillage HLM les Mûriers
- HLM les Platanes : démolition abri bus et aménagement des bas-côtés avec de la «clapissette»

VOIRIE

- Fossés sur voirie communale : la villette, la viste, ribes hautes.
- Marquage routier : stop, passage piéton, place handicapée...
- Pose de panneaux de signalisation des divers hameaux de la commune.
- Réalisation d'une dalle au Pradet pour les containers verre, papier, vêtements...
- Jointoiement et réfection du mur du cimetière (travaux en cours)
- Caniveau bétonné à l'ancienne Gendarmerie.

PLANTATIONS

- 2 pins parasol Avenue Victor Hugo – Ecole St Laurent.
- Arrachage des arbustes et de la butte de la Lisette et plantation au cimetière et au Pradet.

SANS OUBLIER L'ORDINAIRE

Nettoyage du marché, des W.C., des rues, le portage des repas, les plantations à faire et leur entretien, les débroussaillages, les égouts bouchés, l'entretien de la station d'épuration, le transport des films du cinéma, les nids de poules, l'installation des fêtes et du podium... et des feuilles mortes à n'en plus finir. Les employés municipaux remercient tous ceux qui, par leur civisme, manifestent un respect pour leur travail et notamment la propreté du village.

Ils en appellent particulièrement aux propriétaires de chiens dans le centre ancien.



Nettoyage du marché : une tâche récurrente

LE PERSONNEL

LES ACHATS

SERVICES TECHNIQUES

- 1 épandeur 718 € TTC
- 1 débroussaileuse 708 € TTC
- 1 taille-haie 639 € TTC

SECRETARIAT - MAIRIE

- Horloge radio pilotée 920 € TTC
- 1 ordinateur + imprimante 1 736 € TTC
 - Boîtes archives 1 058 € TTC
 - Armoires

RESTAURANT SCOLAIRE

- 20 Porte-repas 2 000 € TTC

CHATEAU

- 1 vitrine d'affichage extérieur 490 € TTC
- 20 tables et pieds 2 130 € TTC

ECOLE

- 2 armoires 891 € TTC
- Banc - meuble rangement et à dessin 1 024 € TTC

FOYER DES JEUNES

- Equipement mobilier du foyer et matériel télé vidéo 10 785 € TTC

BIBLIOTHEQUE

- Ecran + 1 imprimante 552 € TTC
- 4 Télé Alarmes 1 108 € TTC

EVOLUTIONS

- > **Michel RICOUX** a été intégré agent d'entretien Fonction Publique Territoriale, après 5 années de contrats d'insertion.
- > **Jean-Paul RASTOLL**, agent d'entretien est passé sur un poste à temps complet 35 heures.
- > **Delphine GAGNE**, agent d'animation est devenue titulaire le 15/03/2004.
- > **Jérôme TONELLI**, cuisinier est titulaire depuis le 08/05/2004.

NOUVEAUX ARRIVANTS

- > Arrivée de **Fabrice REBOUL** en contrat à durée déterminée sur le poste d'animateur.
- > **Sophie SPITTAELS** a été recrutée à compter du 07/09/2004 en remplacement de Delphine GAGNE en congé maternité, à l'école publique et au Centre de Loisirs.
- > **Johan OZIL** a été recruté à la cuisine centrale en contrat à durée déterminée
- > **Damien NONNENMACHER** a signé un contrat emploi solidarité pour 1 an ; il est affecté à la voirie, au club ados, aux équipements du stade, il est mis à disposition de l'ESB le mercredi après-midi pour s'occuper de l'école de football.



Sylvie BRISSON & Sophie SPITTAELS

NAISSANCES

2 petits garçons sont arrivés en 2004

Mathis NERONI, né le 18 juin 2004 au foyer de Muriel et Thierry NERONI.

Joss ANTERION, né le 26 septembre 2004 au foyer de Delphine GAGNE et Cyril ANTERION.

*Félicitations
aux parents
et tous
nos vœux de
bonheur
à
Mathis et à Joss.*

ARBRE DE NOEL du PERSONNEL

*Remerciements à l'ensemble du personnel
pour le travail effectué tout au long de l'année !*



Papa Noël Municipal !

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES

Les premiers chiffres de 2004 sont là :

- Tonnage dans les conteneurs gris (déchets non triés) : 650 tonnes soit 432 kg par habitant
- Bio déchets : conteneurs marron ou poubelles individuelles tri concernant le centre de Barjac : 3 tonnes en moins
- Tri du verre (en 2003) 24 kg/habitant. (A comparer à la moyenne des communes du Syndicat 57 kg/habitant)
- Tri du papier : 16 kg/habitant et 24 kg pour les autres communes.

Les chiffres remontent en juillet et août : les touristes, eux, trient leurs déchets !

Nous devons absolument changer les mauvaises habitudes : non, vous ne devez plus mettre du verre, du papier, des emballages dans les conteneurs gris : tout cela doit être jeté dans les conteneurs spéciaux pour être recyclé.

**TRI = RECYCLAGE
= PRESERVATION DES
RESSOURCES NATURELLES**



Y a-t-il besoin de commentaire ?

Si l'argument écologique vous laisse encore indifférent, il y a l'argument financier aux répercussions immédiates.

Quels que soient leurs choix et leurs couleurs politiques, tous les Français ont l'obligation de trier leurs déchets. Le traitement des déchets triés est (encore) subventionné par les organismes de l'Etat, mais ces subventions diminuent et augmentent le coût global.

Dans le syndicat traitant nos déchets (SICTOBA) le prix qui vous est demandé pour la taxe des ordures ménagères est **directement fonction du poids des conteneurs gris**. Moins vous triez par rapport aux autres communes, plus vous paierez par rapport à elles. Les communes ne triant pas sont ainsi pénalisées : augmentation du coût global et augmentation pour ne pas avoir trié.

MOINS VOUS TRIEZ, PLUS VOUS PAYEZ

Le syndicat met à votre disposition différents containers et une déchetterie sur la commune, ouverte de 9h à 12h30 (du lundi au samedi) utilisons-les !

L'équipe municipale reste ouverte à toute question et suggestion de votre part (par exemple : une machine à distribuer des gifles sur les conteneurs gris), et remercie chaleureusement toutes les personnes qui trient, et celles qui vont commencer !

2004 A VU L'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Accueil du **lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures 30**, vous pouvez y apporter tous les **encombrants, vieux meubles, appareils ménagers, gravats, ferrailles, papiers, verres, piles, huiles de vidange, cartons, déchets verts, et bientôt produits toxiques.**

Le premier compost a été distribué en Juin 2004.

Actuellement le compost est encore gratuit... plus pour longtemps.

Michèle PELATANT

Adjointe chargée de l'Environnement



Tony vous accueille à la déchetterie.

La magie du Recyclage Le saviez-vous ?

27 bouteilles de plastique = 1 pulvérisateur
1.900 boîtes acier = 1 voiture
670 caissettes aluminium = 1 vélo

- le verre se recycle à l'infini.
- les cartons et cartonnages d'emballages se recyclent au moins une dizaine de fois.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

HISTORIQUE

Le Syndicat d'adduction d'eau potable de BARJAC alimente chaque jour 3200 abonnés en eau potable cela représente 4 888 habitants permanents (dernier recensement) et 18 000 personnes durant la période estivale.

Il regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

GARD : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS.

ARDECHE : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS.

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de deux délégués par commune.

Pour BARJAC : M. CHAULET Edouard et Mr THIRIET Hervé

Le bureau exécutif est composé ainsi :

UN PRESIDENT : M. SERRE Yves

UN VICE-PRESIDENT : M. CHAULET Edouard

Le secrétariat assuré par Mlle ROUVEYROL Virginie est ouvert au public le Lundi Mardi Jeudi de 9h00 à 12h00 pour l'année 2005

Tél. : 04.66.24.50.70

Fax : 04.66.24.77.45

Email :

syndicat-sep-barjac@wanadoo.fr

DESCRIPTIF GÉNÉRAL DU RÉSEAU

L'alimentation en eau potable se fait par un ensemble de canalisations d'adduction et de distribution desservant les bourgs, hameaux et habitats isolés de 12 communes (278 Km de canalisations).

En 2004, le Syndicat a produit 509 254m³ d'eau et importé 214 407m³ d'eau grâce à 4 ressources.

RESSOURCES

La source des Beaumes (commune de MONTCLUS), qui alimente les communes de Montclus et Issirac. 55 400 m³

Le restant du Syndicat étant alimenté par :

- la source du Bœuf (commune de Salavas), 332 877 m³
- le puits de Pouzaras (commune de Salavas), 120 977 m³
- l'eau importée du Pont de Veyrières, 214 407 m³

AFFERMAGE

En janvier 1995, le Syndicat a choisi de confier la gestion de son service de distribution publique d'eau potable à la Société SAUR (le Fermier) pour

une durée de 15 ans. Cette dernière doit entretenir et surveiller l'installation. La SAUR doit assurer en permanence la bonne qualité de l'eau.



Mlle Clémence Colliat en 1884, herminette en service

LA QUALITÉ DE L'EAU

70 analyses bactériologiques et un taux de conformité bactériologique de 99,6 % témoignent de la bonne qualité bactériologique de l'eau mise en distribution. L'eau distribuée est de par sa composition chimique, moyennement minéralisée, à l'équilibre ou légèrement entartrante et présente une dureté voisine de 25°F.

Le Syndicat entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre ou renforcer son réseau.

Ces travaux sont financés avec la participation des communes et l'aide des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, de l'Etat et de l'Europe et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat).

Un bureau d'études, maître d'œuvre, effectue les études et contrôle les travaux

Branchement en eau potable des particuliers :

Ce n'est plus la SAUR mais le Syndicat AEP qui réalise les branchements de particulier.

Le 21 juin 2004, un marché à bon de commande a été signé avec la Société PELLET CHEIREZY pour effectuer ces travaux.

Pour une demande de devis, vous devez nous envoyer un courrier avec votre nom, adresse et téléphone, le numéro de parcelle et l'adresse du terrain concerné (joindre obligatoirement un plan de situation et un extrait du plan cadastral.)

TRAVAUX EFFECTUES EN 2004 SUR LA COMMUNE DE BARJAC

Place Charles Guynet (2^{ème} partie) et rue du Lavoir :

Dans le cadre de l'aménagement de la place Charles Guynet et la rue du Lavoir, le réseau d'eau potable a été renouvelé et renforcé.

FINANCEMENT :

- Participation commune de Barjac : 7 800 €
- Subvention du CG : 8 400 €
- Syndicat AEP : 7 800 €
- Le coût total H.T. de cette opération est de 24 000 €

Dossiers subventionnés en attente de réalisation

- Renforcement du réseau Hameau de Chabrac 60 000 € H.T.
- Renforcement du réseau Mas de Bonnaure 55 000 € H.T.

Dossiers en attente de subvention

- Renforcement du réseau Lufissement Sculiège 86 000 € H.T.
- Renforcement du réseau Arguin Mas de Vignon 1^{ère} Tranche 65 507 € H.T.
- Renforcement du réseau Les Termes 62 000 € H.T.

PRIX de l'eau en 2004

Le prix de l'eau au M³ pour une consommation annuelle de 120 M³ a été de 2,2436 € HT et 2,3670 € TTC.

La tarification d'eau est binôme : elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable en fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

PARTIE FIXE

Abonnement annuel au service de l'eau

Syndicat AEP 01,00 €
SAUR 27,42 €

Total H.T 88,42 €
TVA 5,5% 4,8631 €
Total TTC 93,2831 €

PARTIE VARIABLE

Prix au M³

Syndicat AEP 0,46 €
SAUR 0,7455 €
Taxe sur la consommation d'eau 0,0213 €
AGENCE DE L'EAU 0,28 €
Total H.T 1,5068 €
TVA 5,5% 0,0829 €
Total TTC 1,5897 €

Le prix de l'eau (la part du syndicat AEP) n'augmentera pas en 2005

COMMISSION ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

Tout autour des écoles de Barjac s'en allant promener nous avons rencontré :

- Une institutrice qui s'en est allée vers une retraite bien méritée. Avec Evelyne BAYLE, c'est tout un pan de l'histoire de la laïcité barjacoise qui se tourne. Elle est remplacée à son poste par Anne-Lise MARTINEZ de Saint André de Roquepertuis. Avec Marie-Claire AYMARD, elles accueillent les enfants dès 2 ans. Alors que la scolarisation des plus petits est remise en cause, ils le sont depuis 1945 dans les établissements scolaires barjacois.
- Un animateur sportif nouveau est arrivé. Fabrice REBOUL est mis à disposition par la municipalité pour l'enseignement sportif. A l'heure où le gouvernement prône un enseignement au rabais concentré sur quelques matières seulement, la municipalité estime qu'il convient d'avoir aussi l'enseignement des matières jugées obsolètes par les décideurs nationaux,



Remise des prix de fin d'année à l'école publique

- Sophie SPITTAELS fait également partie des nouveaux employés à disposition du monde scolaire. Recrutée à mi-temps, elle met tout son dynamisme et son professionnalisme au service des enfants.
- Des enfants à profusion. Les effectifs en augmentation dans les établissements barjacois laissent augurer de futures batailles pour réclamer des ouvertures de poste.
 - Des repas de qualité servis par le restaurant scolaire à Barjac, Méjannes le Clap et Orgnac l'Aven.
 - Des locaux rénovés, un chauffage central permettant d'avoir une température régulée dans les classes, alliant confort des utilisateurs et futures économies pour les deniers communaux.
 - Un projet de réhabilitation des anciens appartements de fonction qui permettront de loger une famille au sein même de l'école. Nous pensons, en effet, qu'une présence permanente vaut toutes les alarmes du monde.

Bruno DIVOL

Adjoint délégué jeunesse et sport

ECOLE PUBLIQUE

Après un début d'année plein d'incertitude quant au nombre de postes d'enseignants attribué à l'école publique, l'année 2004 a été très fructueuse et très constructive (augmentation significative pour la rentrée 2004-2005 qui nous rassure sur l'avenir de l'école.

Une année très riche en événements comme en témoignent les projets réalisés :

- Emission sur Radio Cèze avec l'interview de Jafrol, interview de Danièle Grondelin suite à une animation en collaboration avec la bibliothèque de Barjac.
- Participation au dispositif national Ecoles et Cinéma pour une autre approche sur l'éducation à l'image.
- Atelier au musée P.A.B. à Alès avec production individuelle.
- Travail avec Familles Rurales sur le thème de l'eau et participation



Rentrée de l'école publique

au concours où la classe de CM a obtenu le premier prix (un magnifique aquarium a trouvé une place au restaurant scolaire)

- Sorties culturelles à Nîmes : muséum d'histoire naturelle, planétarium, Carré d'Art, Jardins de la Fontaine.
- Visite d'une ferme pour la classe maternelle.
- Deux temps forts le jour de la Fête de la Musique : un premier moment de convivialité, chants et goûter avec les personnes âgées de la maison de retraite St Laurent. Un deuxième en soirée avec les autres chorales.

En septembre, nous avons accueilli une nouvelle enseignante Anne-Lise Martinez qui a remplacé Evelyne Bayle (nous lui souhaitons une bonne retraite). Pour l'année 2004-2005 signalons les points forts réalisés ou en cours :

- Le concert de Noël à l'église de Barjac avec trois chorales d'adultes a connu un véritable succès.
- Le marché de Noël : confection d'objets de décoration et de friandises par tous les enfants de l'école.
- Le projet Ecoles et cinéma a été reconduit.
- Création de deux petits films d'animation avec des intervenants professionnels de La Fabrique.
- Visite et ateliers au musée d'Orgnac
- Participation à la fête de la musique....

Une année encore qui s'annonce très enrichissante pour les enfants car l'école c'est acquérir des savoirs fondamentaux mais aussi s'ouvrir sur le monde qui nous entoure.

ECOLE PRIVEE SAINT LAURENT

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Elle est composée de 4 Enseignantes :

- Fabienne ITIER (CM)
- Danielle BALMELLE (CE)
- Muriel DELAUZUN (CP)
- Jeanette SARRAZIN (Maternelle) : cette dernière assure aussi la Direction de l'Ecole.

Ainsi que 2 aides maternelles : Sylvie BRISSON et Pascale VERDIER.

L'année scolaire fut rythmée par des événements tels que :

- **la Classe de découverte** au Grau-du-Roi, accessible à tous grâce à la participation des Municipalités, du Conseil Général et de l'APEL

- **La sortie à la mer** pour les plus petits avec la visite du Seaquarium.
- **En juin, nouvelle édition de la**



Enseignantes de l'école St Laurent

DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS :

Quelques jours après la rentrée des classes, les élèves du CM de l'École Saint Laurent visitaient l'exposition sur la guerre de 39-45 et sur la Libération de BARJAC.

Laurent DELAUZUN, désireux de faire partager son travail minutieux de documentation mais aussi sa passion, n'eut aucun mal à captiver son jeune public.

Tout au long de la visite, il relatait des événements heureux mais aussi des événements plus dramatiques. Les nombreux documents écrits et iconographiques, les maquettes, les différents objets ou habits de l'époque permettaient aux enfants de découvrir les réalités de la guerre dans leur propre village et dans leur canton durant cette période.

Ces jeunes élèves débordant de curiosité ont ainsi pu profiter d'une véritable leçon d'histoire, heureux de savoir qu'un prochain rendez-vous leur était proposé pour le mois de mai 2005.



Les CM de l'école St Laurent au cours de l'exposition

kermesse : encadrés par les Enseignantes ainsi que par François-Xavier Nonnenmacher pour le chant et par Nathalie Gérard pour la danse, les élèves ont offert un très joli spectacle de fin d'année à un public très nombreux venu les applaudir.

- **La participation d'intervenants** pendant la semaine du goût.
- **Le Père-Noël à l'école** qui a agréablement surpris les enfants par sa venue et ses cadeaux.
- **Un spectacle de Noël** suivi du traditionnel repas où petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE

L'année 2004 a été marquée, pour la cuisine centrale, par une augmentation globale du nombre de repas servis, aussi bien à domicile que dans le milieu scolaire.

Cette évolution ainsi que les contraintes imposées par les services vétérinaires, nous ont soumis à des réorganisations de travail et à l'achat d'équipements supplémentaires.

En début d'année, nous avons modifié la présentation des barquettes utilisées pour les repas livrés individuellement. Les plats préparés dans notre cuisine, sont servis actuellement dans des barquettes thermoscellables spécialement conçues pour la liaison chaude et le maintien en température des aliments (mais aussi plus faciles à ouvrir par les usagers !).

Sur le plan du personnel, Johan OZIL, jeune cuisinier diplômé du LEP de St JEAN DU GARD, est venu en renfort de l'équipe existante, dans un premier temps, afin d'assurer les remplacements des absences pour maladie, puis, depuis la rentrée scolaire il complète l'effectif, du fait de l'évolution du nombre de repas servis (160 en moyenne en période scolaire).

Le travail effectué en cuisine comprend en effet plusieurs étapes : La préparation des denrées elles mêmes n'est qu'une partie des tâches mais il faut aussi :

- établir les menus puis choisir les fournisseurs, préparer et passer les commandes
- contrôler les livraisons (bon état des marchandises et conformité des températures pour les produits frais ou surgelés) et ranger les produits
- assurer la traçabilité des températures des aliments aux différents stades de la chaîne de réception et de production des plats préparés, conformément aux exigences des services vétérinaires
- conditionner les préparations soit en barquettes individuelles soit en plats collectifs selon les cas.
- livrer les repas aux divers usagers et surveiller les enfants au restaurant scolaire entre 12h et 13h20
- s'activer au nettoyage quotidien des locaux, de la vaisselle et des containers portes repas (et pour cela aussi en assurant la traçabilité écrite !).



Au niveau de l'animation, cette année encore nous avons participé au «printemps bio» en organisant, au mois de mai, 2 repas dont les produits étaient issus à 90% de l'agriculture biologique. Le deuxième était un repas «alternatif», c'est à dire que l'apport en protéines était composé par des protéines végétales (galettes de céréales, lentilles) et des produits laitiers. Ceci avait pour but de montrer aux enfants et aux adultes l'intérêt nutritionnel (et gustatif) de remplacer de temps en temps la viande par des produits végétaux bien choisis et bien associés.

TARIFS

Inchangés depuis 2003
et applicables en 2005

- Ecole Publique 2,45€
- Ecole privée 2,60€ (repas livrés)
(2,45€ + 0,15€ pour la livraison)

NB : les repas pour le 3^{ème} enfant d'une même famille domiciliée sur la Commune restent gratuits.

- Repas des CES, CEC, instituteurs, stagiaires en formation : 2,45€
- Repas des employés municipaux : 4,25€
- Repas parents d'élèves : 4,64€

UN RAPPEL : les tickets sont vendus en Mairie
les lundis matins de 8 H à 12 H ;
les jeudis après-midi de
14 H à 16H30.

Pendant l'été, nous avons aussi établi des menus à thèmes, une fois par semaine, pour les enfants du centre de loisirs. Au mois d'octobre, nous avons choisi le thème des plantes aromatiques pour «la semaine du goût» avec la découverte de divers arômes dans la cuisine comme le thym citron, la sauge, le basilic, la vanille, la cannelle... un jeu a même permis de tester la mémoire des enfants sur ce sujet et de récompenser leur pertinence

Enfin, le traditionnel **repas de Noël** a rassemblé de nombreux enfants mais aussi leurs parents, qui se sont réjouis tous ensemble de cet événement autour d'un repas bien «mijoté» par notre équipe de cuisiniers.

Pour l'année prochaine, nous nous efforcerons de persister dans la confection de repas équilibrés, de bonne qualité nutritionnelle pour petits et grands, grâce à la compétence et au dévouement de toute notre équipe.

Cependant, un petit souci de la diététicienne, partagé avec les institutrices, est celui du petit déjeuner trop souvent absent ou trop léger pour de nombreux enfants. Ceci engendre ensuite des

déséquilibres nutritionnels qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur leur santé future. En effet, les enfants ayant ensuite faim dans la matinée, consomment des «goûters» très copieux et très sucrés une heure avant le repas de midi !



Ayant peu mangé à la mi-journée, ils persistent dans les sucreries lors de la récréation de l'après-midi et déséquilibrent ainsi toute leur alimentation quotidienne.

Plusieurs recommandations ont été données par les institutrices et de notre côté, nous envisagerions d'organiser un petit déjeuner pour les élèves de l'école publique qui viennent à la garderie du matin ; ceci est dans nos projets, donnez nous votre avis !

En vous remerciant !

Aline Guyonnaud

RECETTE POUR UN APERITIF
«ALTERNATIF» !

Cocktails sans alcool : BILBAO

(exemple pour 40 verres)

Mélanger :	
Jus de citron (1/10)	ex : 1 /
Jus d'orange (2/10)	ex : 2 /
Jus de pêches (4/10)	ex : 4 /
Limonade (3/10)	ex : 3 /

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple :
1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 6,4€.

Si vos ressources sont inférieures à :

7 360,65€ (48 282F) pour une personne seule, 12 926,77€ (84 794F) pour un couple,
et si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail)
ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé,

les repas peuvent vous être servis à 2,85€.

Un dossier est à remplir à la Mairie. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au 04 66 24 50 09

*Ce repas peut être commandé à n'importe quelle période de l'année !
Il suffit de réserver la veille en téléphonant à la cuisine centrale au
04 66 60 26 36.*

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 24 50 09
qui vous aidera dans toutes vos démarches.

AIDE SOCIALE

Cette année, nous avons souhaité imprimer quelques barèmes importants au niveau social. Ils sont applicables au 1^{er} janvier 2005.

Allocations familiales

Base mensuelle de calcul : 361,37 €.

Montants (après CRDS)

Deux enfants : 115,07 €/mois.

Trois enfants : 262,49 €/mois.

Quatre enfants : 409,91 €/mois.

Par enfant supplémentaire : 147,42 €/mois.

Majoration pour âge (après CRDS) :

- enfants de plus de 11 ans : 32,36 €/mois ;

- enfants de plus de 16 ans : 57,54 €/mois.

Forfait « allocations familiales »

(au moins trois enfants), entre 20 et 21 ans : 72,76

€/mois (après CRDS)

Allocation pour jeune enfant

166,05 €/mois (après CRDS). Plafonds de ressources annuel en métropole :

- un revenu, un enfant : 17 948 € ;

- deux revenus ou allocataire isolé, un enfant : 23 719 € ;

- un revenu, deux enfants : 21 538 € ;

- deux revenus ou allocataire isolé, deux enfants :

27 309 € ;

- par enfant supplémentaire à partir du troisième enfant : 4 307 €.

Allocation parentale d'éducation

Cessation totale d'activité

512,64 €/mois (après CRDS). Activité à temps partiel (ou formation professionnelle rémunérée) :

- au plus égale à 50% : 338,96 €/mois (après CRDS) ;

- entre 51% et 80% : 256,34 €/mois (après CRDS).

Allocation de parent isolé

Femme enceinte sans enfant : 542,06 €/mois

Parent isolé, un enfant à charge : 722,75 €/mois

Majoration par enfant supplémentaire : 180,69 €/mois.

Prestation d'accueil du jeune enfant

Prime à la naissance ou à l'adoption : 826,10 €/mois (après CRDS)

Allocation de base : 165,22 €/mois

Plafonds de ressources

Ménage avec un revenu : 24 588 € (un enfant) ; 29 506 € (deux enfants) ; 35 407 € (trois enfants) ; et 5 901 € par enfant supplémentaire.

Ménage avec deux revenus ou allocataire isolé : 32 493 € (un enfant) ; 37 411 € (deux enfants) ; 43 412 € (trois enfants) ; et 5 901 € par enfant supplémentaire.

Complément familial

149,76 €/mois (après CRDS).

Plafond de ressources annuel : voir allocation pour jeune enfant.

Allocation de rentrée scolaire

263,28 € (après CRDS) pour la rentrée 2005.

Plafond de ressources annuel :

- ménage, un enfant : 16 726 €.

- par enfant supplémentaire : + 3 860 €.

Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée

Prise en charge des cotisations sociales patronales et salariales dues sur la rémunération de l'assistante maternelle, dans la limite de 34,15 €/jour.

Majoration :

- enfant de moins de 3 ans : 138,37 €, 166,99 € ou 211,17 € par mois (après CRDS), selon les ressources ;

- enfant de 3 à 6 ans : 69,19 €, 83,50 € ou 105,60 € par mois (après CRDS), selon les ressources.

Couverture maladie universelle (CMU)

Régime de base :

- affiliation gratuite : plafond de revenu fiscal annuel

CLIC PAYS DE CEZ

Cette Association créée depuis peu dans notre Secteur est établie :

55 avenue du Pont à SAINT-AMBR

Tél. : 04 66 86 25 53

Elle a pour but de répondre de façon efficace et coordonnée aux besoins des personnes âgées et de les aider pour tous les problèmes de perte d'autonomie et de dépendance liés à l'âge.

Elle participe, en partenariat avec le Conseil Général, à l'instruction et à la mise en place de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Une représentante de la Mairie est nommée au Conseil d'Administration de la CLIC.

Cette Association est un plus proche de proximité pour les personnes âgées et leur famille.

6 721 € (6 849 euros au 1^{er} octobre 2004) ;
- cotisation égale à 8% des revenus au-delà du plafond de revenu.

Protection complémentaire de santé : Plafond de ressources mensuel (à compter du 1^{er} juillet 2005)

- personne seule : 576,13 € ;

- deux personnes : 864,20 € ;

- trois personnes : 1 037,04 € ;

- quatre personnes : 1 209,87 € ;

- par personne supplémentaire, à partir du cinquième : 230,45 €.

Revenu Minimum d'insertion

Personne seule : 425,80 € (374 € après abattement du forfait logement)

Avec un enfant à charge : 638,10 € (536 € après abattement du forfait logement)

Avec deux enfants à charge : 765,72 € (639,38 € après abattement du forfait logement)

Par enfant supplémentaire à charge : 170,16 €

Couple : 638,10 € (536 € après abattement du forfait logement)

Avec un enfant : 765,72 € (639,38 € après abattement du forfait logement)

Avec deux enfants : 893,34 € (767 € après abattement du forfait logement)

Par enfant supplémentaire à charge : 170,16 €

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES

Placement en établissement

Somme laissée à la personne placée : minimum 71 €/mois ; maximum 10% des ressources du bénéficiaire.

Allocation personnalisée d'autonomie

Montant maximal du plan d'aide :

- GIR 1 : 1148,09 € ;

- GIR 2 : 984,07 € ;

- GIR 3 : 738,05 € ;

- GIR 4 : 492,04 €.

Aide ménagère

Services ménagers :

30 heures/mois maxi (personne seule) ;

48 heures/mois maxi (par ménage).

Plafond de ressources annuel :

personne seule : 7 223,45 €,

ménage : 12 652,36 €.

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C. A.S.)

REPAS DES AINES

Le 12 Décembre 2004 s'est déroulé le traditionnel «Repas des Aînés» offert par la Municipalité aux résidents de la Commune âgés de 65 ans et plus.

150 convives se sont retrouvés autour d'un menu festif (foie gras, queue de langouste, chapon, cardons, bûches maison...) mijoté par la Cuisine Centrale et ses cuisiniers Jérôme, Johan et Michèle aidés par Marie-Claude et Béatrice.

Les doyens ont été honorés : Mme BOULAY Blanche - Mme ESPERANDIEU Henriette et M. MONTEIL André. Après la distribution de roses aux dames, la soirée s'est terminée dans la danse.



Bienvenue aux aînés



Un grand merci à toutes les bonnes volontés et à toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de cette journée.

AIDE COMMUNALE ACTIVITES ASSOCIATIVES CULTURELLES ET SPORTIVES

Décidée en collaboration avec les associations culturelles et sportives, le CCAS et la mairie ont mis en place une aide forfaitaire annuelle par enfant limitée à 30% de la cotisation de l'activité choisie (une activité par an et par enfant) plafonnée à 10€ minimum et 100€ maximum. Cette aide encouragera la participation des enfants et adolescents, notamment pour les familles aux revenus modestes.

Conditions d'obtention : joindre avis de non-imposition et définir l'activité choisie pour les enfants jusqu'à 17 ans – les ressources doivent être inférieures au revenu fiscal de référence de l'année N-1 fixé par l'Etat en matière de taxe d'habitation.

Le versement est effectué directement à l'association qui déduira cette somme de la cotisation à acquitter par la famille.

Cette année, 17 enfants en ont bénéficié pour un montant pris en charge de 658,70€ par le CCAS.

SEMAINE BLEUE

Elle s'est déroulée du 18 au 24 Octobre 2004.

Des animations ont eu lieu dans chaque commune du Canton selon un programme établi conjointement.

De beaux après-midi autour de la danse, du théâtre, avec beaucoup de convivialité et de solidarité.

Cette année, nos 2 centenaires nous ont quittés :

- Mme VINCENT Marie Louise, 104 ans ;
- Mme ROCHEBLAVE Maria Leona, 100ans.



AMIS SANS FRONTIERES

Cette Association maintient sa vitesse de croisière. Les tricoteuses qui ne peuvent se rendre au local nous font parvenir leur travail fait à domicile. Elles nous apportent de magnifiques ouvrages. Un grand merci à elles.

Elles sont tout de même une quinzaine à venir fidèlement au rez-de-chaussée du Château pour se retrouver pour tricoter, «papoter» avant et après le goûter.

Pour 2004, il a été fourni au local d'Alès qui répartit dans tout le Gard :

- 14 colis layettes de 12 pièces
- 42 pulls de différentes tailles
- 57 couvertures
- 35 pulls enfant
- 15 pulls bébé
- et un grand nombre d'écharpes, bonnets, chaussons, ensemble gilet et pantalon, etc...

Nous avons également fourni, en partenariat avec les Restos du Cœur, layettes, pulls et vêtements d'enfant.

COLIS DE NOEL

L'équipe du C.C.A.S et ses bénévoles ont préparé 110 colis de Noël destinés aux personnes de plus de 75 ans qui ne peuvent pas venir au repas de fin d'année. 4 équipes avec de nouvelles recrues se sont réparties les secteurs pour apporter quelques douceurs et une visite aux personnes âgées souvent une peu esseulées.

BONS D'ACHAT

Ce sont 2 bons d'achat de 30 € respectifs qui ont été transmis à ceux de nos concitoyens les plus défavorisés et ne bénéficiant pas d'aide.

RESTOS DU CŒUR

Le CCAS de la Mairie de BARJAC travaille avec les «Restos du Cœur» de SAINT-AMBROIX, transport de denrées alimentaires de la Banque Alimentaire à SAINT-AMBROIX par le camion de la Mairie. «Opération Caddy» devant le magasin SHOP1 et les deux magasins d'alimentation du centre ville : une opération qui a connu un grand succès.

Ariette LAGORSSE

COMMISSION CULTURELLE

GRANDE EXPOSITION DE L'ETE

EVIDENCE

3 sculpteurs : Dominique LONCHAMPT, LANCEREAU-MONTHUBERT Tiery et Marcel ROBELIN, 3 œuvres, 3 matières : le bois, le papier, la pierre, pour une exposition autour du creux, du vide.

Une plaquette produite en collaboration avec Jean-Michel ANDRE, et un film réalisé par David LAGET nous proposaient de remonter les sculpteurs dans leurs «ateliers» et de voir leur lent travail «pour produire ces creux et dessiner ces vides, pour produire ces zones d'ombres et ouvrir ces espaces silencieux».

Une belle expo !



LES CONFERENCES

En 2004, la Commission Culturelle a proposé 6 conférences sur des sujets toujours variés.

- 21 février : projection-débat à partir du documentaire «le bien commun, l'assaut final» avec Philippe Kaufmann.
- 24 avril : conférence sur la présence protestante à Barjac du 16^{ème} au 19^{ème} siècle avec Laurent Delauzun
- 22 mai : conférence sur «la finance contre les peuples - la bourse ou la vie» avec Eric Toussaint
- 18 septembre : conférence : «l'état des sources historiques sur la guerre de 1939-45 à Barjac» à partir des archives communales par Laurent Delauzun
- 23 octobre : conférence «un barjacois au Mexique en 1866, Louis Emile Bastidon» avec Gérard Mignard.
- 20 novembre : conférence «la Franc-maçonnerie à Barjac, à la fin du XVII^{ème} siècle» avec Gabriel Liotard et Laurent Delauzun.

Ce sont plus de 50 personnes en moyenne qui sont venues au cinéma écouter les intervenants. Qu'elles soient remerciées pour leur assiduité.



LES AUTRES RENDEZ-VOUS CULTURELS

- 6 mars : concert de guitare avec Muriel Geoffroy et Philippe Azoulay
- 16, 17, 18 avril : théâtre «Les théatropes», rendez-vous sympathique avec des jeunes passionnés de texte et de théâtre
- 08 mai : théâtre : «le grand démenagement»
- 21 juin : fête de la musique avec la participation des chorales barjacoises
- 02 juillet : concert à l'église avec la chorale «Lascia fare mi»
- 03 juillet au 17 juillet : exposition de sculptures «Evidence»
- 24 juillet : soirée astronomie
- 04 septembre : concert de piano Tony Hymas
- 08 septembre : présentation du programme du Cratère avec la troupe de cirque de rue «LES FANFARISTES»
- 12 décembre : polyphonies corses à l'Eglise : 300 personnes sont venues écouter ces chants superbes. Spectacle de grande qualité organisé par le Conseil Général du GARD dans le cadre des «Nuits singulières».



Michèle PELATANT

BIBLIOTHÈQUE

ANNÉE 2004

Depuis sa réouverture dans le Château il y a 4 ans, la Bibliothèque a pris une nouvelle dimension. Expositions, animations diverses, accueil des scolaires, tout ce qui fait la vie d'une bibliothèque de proximité a été exploré.

Et pour commencer ce bilan, voyons le en terme de fréquentation, d'inscriptions et de prêts.

QUELQUES CHIFFRES

Année	Prêts adultes	Prêts jeunes
2002	2933	3219
2003	3399	2819
2004	3544	3335

La bibliothèque compte 212 membres inscrits en 2004 et l'année 2005 commence sous de bons auspices avec un total de 237 inscrits.

Nous nous réjouissons du nombre toujours plus important de nos adhérents.

Pour information, les barjacois représentent 70% du lectorat de la bibliothèque ; les 30% restant sont des habitants du canton ou des villages alentour : St Jean-de-Maruéjols, St Privat-de-Champclos, Montclus, Rochégude, Saint-Victor de Malcap, St Brès, Bessas, Vagnas, La Bastide-de-Virac, Beaulieu, St André-

de-Cruzières, St-Ambroix, et même Lussan et St Maurice d'Ibie ! La bibliothèque démontre ici son importance et son rayonnement. En ayant renouvelé le fonds, il est proposé des livres neufs et actuels permettant de répondre à une demande de qualité de notre lectorat.

C'est ainsi que cette année 400 ouvrages sont venus compléter nos collections existantes, livres achetés ou donnés. Le total de nos collections se porte désormais à 5673 documents (auxquels viennent s'ajouter les prêts du Bibliobus). Nous espérons diversifier encore les rayons pour vous proposer toujours plus d'ouvrages, que ce soit des romans du terroir, de grands textes littéraires ou des documentaires. Cette année, nous essaierons de mettre l'accent sur le rayon Bandes Dessinées, qui fait défaut à l'heure actuelle et le rayon régional.

LES EXPOSITIONS

• 2004 a commencé avec les œuvres de **Michel Fraysse**, peintre résident à Barjac. Ses toiles, colorées et expressives, ont mis un peu de couleurs aux murs des anciennes écuries. Rouges, jaunes, orangés, c'était l'été avant l'heure avec une exposition qui a beaucoup plu ;

• Du 1^{er} au 30 Avril 2004, ce fut le tour de l'exposition photo du Conseil Général du Gard autour des parcs et jardins remarquables du Gard ; plus discrète, cette expo s'est néanmoins totalement intégrée dans la bibliothèque lui apportant une note rafraîchissante ;

• Nous avons eu la joie d'exposer à nouveau le travail de **Sonia Liska**, qui cette fois nous a emmenés dans un univers différent de ses «chinoiseries». Une exposition très naturaliste : des tournesols, la flore de notre région, des toiles plus sombres, des paysages de nuit de Barjac et ses environs. Les barjacois ont été ravis de découvrir ou re-découvrir le village à travers le travail de Sonia. Une exposition originale qui a tenu ses promesses de surprises. Encore merci à toi, Sonia ;

• Ensuite, nous avons accueilli l'exposition de photos de

l'association **PHASE** (organisée par Mr et Mme Marcelli) ; cette exposition sur les cheminées a remporté un vif succès ; notamment auprès des barjacois à qui on avait demandé l'autorisation de prendre leur cheminée en photo et qui se sont exécutés avec plaisir. Ce travail exposé en Juillet a permis à de nombreux touristes de découvrir l'intérieur de certaines maisons du village, dont la restauration et l'entretien suscitent l'admiration ;

• La bibliothèque s'est une nouvelle fois associée avec le Festival Chansons de Parole en Juillet en exposant divers



Exposition Sonia Liskar

panneaux sur la vie et l'œuvre de **Marc Robine**, un spécialiste de la chanson française (qui écrivait aussi), décédé quelques mois plus tôt. Dans ce cadre, des interviews enregistrés de Marc Robine ont été diffusés pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, pour permettre aux festivaliers et à nos lecteurs de

découvrir ce personnage, amoureux des gens et des mots ;

- Enfin, pour terminer l'année dans l'originalité, c'est le travail de **Christine Janvier - illustratrice de livres jeunesse** - qui a orné les murs de la bibliothèque. Christine Janvier travaille à partir de papier de toutes formes et

de toutes matières pour réaliser des tableaux touchants et très vivants. Après avoir animé la Fête du Livre à Barjac, Mme Janvier a ainsi pu nous montrer tout son talent à travers son univers, enfantin et grave. Une très jolie exposition qui a convaincu nombre de nos lecteurs et visiteurs.

ACCUEIL DES SCOLAIRES

Les enfants des écoles de Barjac viennent régulièrement à la bibliothèque et ce sont les premiers « dévoreurs » de livres puisqu'ils couvrent à eux seuls les 3/4 des prêts jeunesse. Ce chiffre, en augmentation constante, nous démontre la nécessité d'accompagner les enfants auprès de la lecture.

Très demandeurs, être au contact des livres est un ravissement pour eux. Les bénévoles et moi-même sommes toujours aussi surpris par le désir de livres chez les enfants. Excellent vecteur de communication, le livre sait aussi se faire paisible, calmant, apaisant ou dynamisant. Lectures, contes, présentation de livres, nous essayons d'encadrer au mieux ces enfants, nos futurs lecteurs dont certains manifestent déjà un réel engouement pour la lecture.

Les enfants aiment les contes, les histoires de sorcières ou de pirates, les livres sur les animaux et l'environnement, les grands albums et bien sûr, la Bande Dessinée. Pendant ces séances, nous les aidons à choisir, leur racontons des histoires, faisons la lecture, discutons des personnages de l'histoire, faisons des ateliers de reconnaissance ou de lecture à plusieurs.

Christine SINOUI

ont su créer un moment de détente et de partage, un temps pour le « monde des idées », en toute simplicité, loin d'une vision élitiste de la lecture et du savoir. Venant de tout horizon et curieux de l'Autre, ces séances ont enchanté les participants, leur permettant d'avoir fait des échanges en matière de lecture.

Alors, si vous aussi vous êtes un lecteur passionné et curieux de découvrir d'autres univers littéraires, si vous manquez de titres de livres ou que vous voulez vous exprimer sur tel auteur ou tel sujet, **rejoignez notre «Café-Lecture» tous les 3^{èmes}**



samedi du mois, à partir de 10h, à la Bibliothèque Municipale de Barjac.

Pour finir, citons la participation de la

bibliothèque au **Téléthon 2004** en Décembre : le stockage et la mise à disposition des dons de livres a permis de faire connaître à nouveau la bibliothèque... et de faire une petite cagnotte pour le Téléthon. Merci à tous ! Un grand merci à tous les bénévoles de la bibliothèque, ceux d'un jour et ceux de toujours : Adeline Maître, Claudie Didier, Michèle Pelatant, Jeanine Gougnard, Nelly Raffin, Marie-Paule

André, Marthe Capeau, Jeanine Marmin, Olga Boffil ainsi qu'à nos lecteurs, occasionnels ou fidèles.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 10h à 12h

Vendredi : 9h à 12h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 16h

POUR CONCLURE...

Ce qui était un challenge (créer un univers pour la lecture qui soit au plus proche de son lectorat dans une petite commune comme la nôtre), est rapidement devenu une nécessité pour répondre à une demande culturelle très forte à Barjac. A l'heure où la télévision et l'ordinateur ont pris une place très importante dans les loisirs de notre société, le Livre reste une référence incontournable en matière d'échanges culturels, d'éducation et d'ouverture sur le monde. Les mots ont un poids et un sens, la

bibliothèque est le lieu où ils prennent toute leur dimension. Lire, c'est être curieux, vouloir partager une expérience humaine, mettre en commun des savoirs. C'est se donner l'occasion de vivre dans un espace de liberté où la pensée n'est pas pervertie par les images, c'est voyager dans des univers différents où l'on est à l'écoute de l'autre. C'est rêver !

Si les lecteurs ont besoin du livre (pour certains, c'est une vraie passion !), ce dernier a besoin d'être soutenu pour continuer

d'exister quelles que soient les conditions politiques, économiques ou sociales. C'est une fenêtre sur le monde et nos contemporains.

Alors, n'hésitez plus : la prochaine fois que vous passez devant la bibliothèque du Château, entrez et venez découvrir ce lieu consacré au livre. Car finalement, les bénévoles et moi-même sommes chez vous, dans votre salon : la bibliothèque est à vous. Cet espace a été créé pour que vous vous l'appropriiez : il sera à l'image de son lectorat - je l'espère le plus varié possible !

Christine

CINEMA REGAIN 2004

Le cinéma à Barjac se porte bien, cette très nette progression nous ravit, et si nous regardons de plus près les chiffres nous pouvons y chercher quelques explications :

- Une plus grande fréquentation des salles obscures en France, cette année.
- De gros succès français (presque 400 spectateurs à Barjac pour «les Choristes») et étrangers (Harry Potter, Farenheit 9/11,...)
- La qualité de la programmation (et sûrement le confort de la salle) attire de loin un public cinéphile (St Ambroix, Lussan, Vallée de la Cèze.)
- L'assiduité du jeune public : les films d'animation recueillent toujours beaucoup de succès : Peter Pan, le Pôle express, gang de requins... 16 films jeune public ayant été projetés. Il y a aussi des films appelés «tout public» qui visibles par les plus jeunes «L'histoire du chameau qui pleure» n'est pas un dessin animé, pourtant, le public de 6 à ... 80 ans est sorti ému et enthousiaste !
- La fidélisation d'un public

Cette année, les séances d'été n'ont pas eu lieu en plein air. L'association Grand Ecran qui assurait les projections avec un projecteur mobile, ne pouvait venir que tout les 15 jours, le jour du marché nocturne. En regrettant la brise sous les étoiles, nous avons programmé une projection hebdomadaire, dans les confortables fauteuils de la salle Regain !

A ces 4 384 spectateurs ayant acquitté leur 5 euros, nous devons ajouter 233 spectateurs venus aux Rencontres Hivernales (3€) et 519 élèves participant à «l'École au Cinéma» (2€30). Ce dispositif national a permis d'accueillir en 2003-2004, les écoles de Rousson, St Jean de Maruéjols, Molières sur Cèze, Bessèges, et Barjac. A cette occasion, les enfants peuvent rencontrer la ou le projectionniste et son projecteur, et voir comment ça marche !

Le cinéma est parfois victime de son succès, et quelquefois, il n'y a plus de place ! Aussi, dans la mesure du possible, nous essayons de re-programmer le film (4 projections pour «les Choristes»).

Michèle PELATANT

QUELQUES CHIFFRES

**5 223 entrées,
28 films en VO
16 films jeune public
6 documentaires
519 enfants pour
l'école au cinéma**

Tarif : 5 €

En 2002 : 3 372 entrées
en 2003 : 3 677 entrées
en 2004 : 4 384 entrées
soit 53 spectateurs en moyenne
contre 50 en 2003 et 45 en 2002 ...



Un public de plus en plus fidèle

INFORMATION AUX JEUNES CINEPHILES

ALLOCATAIRES CAF

Une convention entre la CAF et la Municipalité a été signée, elle permet l'utilisation des «chèques-loisirs» pour le paiement des entrées au Cinéma Municipal «Regain».

Ainsi les familles allocataires CAF bénéficiaires pour leur(s) enfant(s) de «chèques-Loisirs Temps Libre» de 4,50 € chacun peuvent les utiliser pour le paiement des places (tarifs : 5 €) au cinéma municipal «Regain» (avec un complément en espèce de 0,50€).

LES 10 ANS DU FESTIVAL «CHANSONS DE PAROLE»

En 2004, le festival a atteint sa pleine maturité et a relevé deux nouveaux challenges : un sixième jour et un lieu supplémentaire.

POESIE ET HUMANISME

Tel est l'esprit qui anime le festival et qui nous guide dans le choix des artistes. Pour ce 10^e anniversaire, ce furent des retrouvailles chaleureuses avec Alain Laprest, Michèle Bernard, Véronique Pestel, Bruno Ruiz, Gilbert Laffaille, Romain Didier, Jehan, Jofroi - directeur artistique du festival qui nous offrait la création de son dernier récital.

De nouveaux talents comme Gérard Morel, Claudine Lebègue ou Céline Caussimon, la canadienne Marie-Jo Thério ou le suisse Pascal Rinaldi. Des «artisans au long cours» aussi comme Anne Vanderlove et Pierre Tisserand ... qui nous a offert un grand moment d'émotion. Rencontre des poètes chantés avec Gérard Ptiot, humour avec le Bel Hubert ... et la découverte de jeunes artistes au Lion d'Or. Soit un total de 24 spectacles, 34 représentations et 103 artistes !

Et une joyeuse équipe de bénévoles enthousiastes pour accueillir tout ce beau monde ainsi que le public !

BARJAC A L'HEURE DE LA CHANSON

Les spectacles se sont donnés dans la cour du château, dans la chapelle des Capucins et au Lion d'Or. Nous tenons ici à remercier les propriétaires de ces lieux, la mairie de Barjac, Monsieur Briand et Madame Dewynter. Permettez-nous aussi de tirer un grand coup de chapeau à l'équipe de Chant Libre et à nos 10 régisseurs qui ont transformé ces espaces ... la chapelle des Capucins est devenue un petit bijou de théâtre, avec son gradin et ses murs tendus de noirs; les anciennes écuries ... un joli cabaret chanson où les soirées se prolongent tardivement par des scènes ouvertes. Et la cour du château prend des allures de cour du Palais des papes!

La salle regain a ouvert ses portes dès 11h le matin pour des projections de films. Des expositions ont envahi les salles du château.

Des musiciens ont accueilli le public devant l'office du tourisme dès l'ouverture et une nocturne festive a clôturé le festival dans la cour de l'école publique ... On n'y entendait pas d'«au-revoir» mais des «à l'année prochaine ... c'est promis, on revient!»



La cour du château



Jean FERRATY
soufflant les bougies

UN PUBLIC FIDELE

Car c'est sans doute la force du festival. Avoir pu fidéliser en ces dix ans un merveilleux public qui pour la plupart s'installe pour la semaine et découvre ainsi le charme du village. Les retombées économiques pour Barjac sont donc importantes (hébergement, restauration, commerces).

Mais d'où viennent ces spectateurs? De partout... de tous les coins de France (75 départements différents), de Suisse et de Belgique. Et de plus en plus, de Barjac et des environs !

Soit au total plus de 7 000 billets vendus... Tous les spectacles se sont joués à guichet fermé.

UNE BELLE RECONNAISSANCE

«Chansons de Parole» est devenu un festival très important, mythique pour certains, une référence pour beaucoup. Il est aidé par la Mairie, le Département, la Région et la DRAC; les sociétés civiles, considérant l'importance du travail artistique réalisé, apportent aussi leur soutien.

Ainsi un peu partout, Barjac résonne comme un lieu culturel important.



Jofroi a créé son
dernier spectacle
à Barjac

ET 2005 ?

Nous travaillons bien évidemment à la préparation de l'édition 2005, qui se déroulera du 23 au 28 juillet. C'est encore un peu tôt à l'heure où nous écrivons ces lignes pour vous dévoiler la programmation.

Mais guettez notre site www.chansonsdeparole.com, ainsi que nos affiches et dépliants auxquels les commerçants réservent la meilleure place, dès leur sortie de presse, pour une information prioritaire au village.

Anne-Marie HENIN

Coordinatrice de Chansons de Parole

JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

Encore une fois, le Centre de Loisirs a accueilli beaucoup d'enfants de Barjac, Bessas, St Privat et Orgnac, du 5 juillet au 20 août. De nombreuses sorties furent proposées : escalade, spéléo, parcours aventure et « accro-branche » à Vacanisport, promenade en bateau au Grau-du-Roi, Parc Amazonia, excursion avec le petit train d'Anduze....

De plus, les enfants ont pu partir 3 jours en mini-camp à VASSIEUX-EN-VERCORS avec au programme : visite d'une grotte, d'une ferme et d'une fromagerie, ski à roulettes....

Tout ceci dirigé par une équipe joviale : le Directeur Brice CANONGE, les animatrices Sylvie BRISSON, Marie-Claire AYMARD, Mélanie BOURTHOUMIEU et les animateurs Fabrice REBOUL, Azdine BENAHCENE, Damien NONNENMACHER.



Delphine GAGNE en congé de maternité n'a pu faire partie de l'équipe cette année.

Les parents furent nombreux à venir au goûter de clôture de fin de centre préparé par les enfants.

De plus, le Club Ados a accueilli également les adolescents les après-midi du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, au Foyer municipal des Jeunes (Avenue Jean Tassy).

Diverses activités leur ont été proposées (VTT, Jorky-Ball, baignade...) ainsi que différentes sorties (à la mer au GRAU-DU-ROI, au Bowling, au mini-golf, à Indy-Parc...).



FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes de Barjac est ouvert toute l'année :

- le mercredi : de 15 h 30 à 19 h 15,
- le samedi : de 14 h 30 à 18 h 30.

Les adolescents de Barjac et des communes environnantes s'y retrouvent de plus en plus nombreux pour se divertir, se détendre, faire du sport, ou tout simplement passer un bon moment ensemble. L'encadrement du foyer est assuré par Fabrice.



Lettre des mères de Barjac

Le 17 Mai 1944

A Monsieur le Maire de la Ville de BARJAC

Monsieur le Maire,

Les tragiques et lamentables conditions de vie faites aux familles françaises; la spoliation systématique des richesses de notre Patrie au profit du boche exécré, la hausse en flèche et constante du coût de la vie, le ravitaillement de plus en plus précaire et défectueux, l'enfance française privée de lait, de beurre, de fruits, anémiée, sous-alimentée que ravage la tuberculose, notre héroïque jeunesse française qui se bat contre l'envahisseur plutôt que de se plier sous le joug infamant de l'hitlérisme, l'ignoble et honteux recensement des jeunes filles et jeunes femmes de 18 à 45 ans contre lequel nous nous dressons avec fermeté, l'inscription toute récente du pain dans les boulangeries alors que les boches nous prennent 8 millions de tonnes de farine de blé, les sanglants et odieux assassinats de Français coupables de ne pas « penser et agir allemand », tous ces facteurs font que les femmes qui souffrent dans leur chair et dans leur cœur, vous adressent, à l'occasion de la fête des mères cette véhémence pétition.

Trop d'entre nous hélas sont séparées des êtres chers : les uns sont dans les usines tombeaux allemands, les autres gémissent et meurent à petit feu dans les prisons et camps de concentration.

Aux mères déjà éprouvées l'on tente d'arracher la jeune-fille, la jeune femme du foyer. Implacablement Hitler poursuit son plan d'anéantissement de la race française. Seulement il s'est heurté et se heurte à la ferme volonté des Français qui veulent redevenir libres. En France même, nos vaillants soldats sans uniforme mènent la vie dure aux Hitlériens de tout acabit. Ils sont fiers et vaillants ces soldats qui n'ont rien à voir dans l'histoire de Voiron. La famille assassinée de Voiron est une histoire de règlement de compte entre miliciens. Nos soldats s'imposent pour leur hauteur et la grandeur de leur tâche.

La France saignante soude son unité dans le combat. Nous sommes heureuses et fières de constater que nous avons nous les femmes, notre place au sein du gouvernement d'Alger, le front intérieur des hommes s'intensifie. Les Hitlériens auront à compter avec le front des femmes.

Plus que tout au monde nous voulons revoir notre France libre et désirons lui voir reprendre dans une Europe délivrée, sa grandeur, son indépendance, sa puissance.

Pour nous, la véritable fête des mères sera le jour où nous pourrons serrer étroitement dans nos bras ceux et celles des nôtres qui auront le bonheur de revenir sains et saufs du combat libérateur, le jour où l'enfance vivra pleinement et aura l'avenir sans borne devant elle, le jour où nous respirerons une atmosphère pure complètement débarrassée de tous les maux hitlériens.

Les conditions de la guerre veulent que les femmes prennent une part active à la vie politique et économique de notre pays.

Nous prenons nos responsabilités. Nous nous battons pour libérer notre Patrie, pour que nos petits n'aient plus faim. Nous nous battons contre le recensement, le départ des femmes pour la machine de guerre allemande, nous nous battons pour :

Que les stocks soient à la disposition du peuple

500 grs de pain par jour

1 litre 1/4 de lait jusqu'à 18 mois

500 grs de beurre

500 grs de viande

1 kg de sucre

20 kgs de pommes-de-terre

Arrêt immédiat de recensement des femmes de 18 à 45 ans, sans sanctions

Retour de tous les prisonniers

Hors de France tous les occupants

Sus aux stocks

Contre l'ébourgeonnage des vignes, faillite certaine des paysans du Gard

Contre les réquisitions d'œufs, viande, fromage chez les paysans.

Contre l'impôt métal qui ne sert qu'à la machine de guerre nazi.

Vive l'Union des paysannes, commerçantes, ménagères, ouvrières et intellectuelles.

VIVE LA FRANCE.

UN GROUPE DE MÈRES DE BARJAC

Le 17 mai 1944.

A Monsieur le Maire de la ville de BARJAC

Monsieur le Maire

Les tragiques et lamentables conditions de vie faites aux familles françaises, la spoliation systématique des richesses de notre Patrie au profit du boche exécré, la hausse en flèche et constante du coût de la vie, le ravitaillement de plus en plus précaire et défectueux, l'enfance française privée de lait, de beurre, de fruits, anémiée, sous-alimentée que ravage la tuberculose, notre héroïque jeunesse française qui se bat contre l'envahisseur plutôt que de se plier sous le joug infamant de l'hitlérisme, l'ignoble et honteux recensement des jeunes-filles et jeunes femmes de 18 à 45 ans contre lequel nous nous dressons avec fermeté, l'inscription toute récente du pain dans les boulangeries alors que les boches nous prennent 8 millions de tonnes de farine de blé, les sanglants et odieux assassinats de Français coupables de ne pas « penser et agir allemand », tous ces facteurs font que les femmes qui souffrent dans leur chair et dans leur cœur, vous adressent, à l'occasion de la fête des mères cette véhémence pétition.

⇒ ❶ Cette lettre exceptionnelle, écrite le 17 mai 1944, jour de la fête des mères, postée le 20, est restée dans son enveloppe depuis lors. Pourtant décachetée, il a fallu attendre mars 2004 (presque 60 ans) et le classement entrepris des archives communales pour qu'elle ressurgisse du passé.

Cette lettre, forcément collective, a été écrite trois semaines avant le débarquement du 6 juin 1944, ce qui la rend d'autant plus exceptionnelle, au regard des sanctions que les auteurs encouraient s'ils avaient été reconnus.

Elle témoigne d'une grande lucidité politique, militaire et économique. Raymond AUBRAC qui en a eu connaissance estime qu'elle est inspirée par le Front National (Parti Communiste, interdit pendant cette période et depuis septembre 1939), à en juger par les revendications matérielles et professionnelles : le lait, le pain mais aussi la vigne ...

Ce document a été lu au monument aux morts de Barjac le 8 mai 2004 et lors de l'inauguration de

l'Exposition sur la seconde guerre mondiale en juin à Pont-Saint-Esprit. L'émotion transpirait dans le regard des personnes présentes, lors de ces cérémonies.

⇒ ❷ Dès le premier paragraphe, il est fait mention de cette "héroïque jeunesse française" entrée dans la résistance contre "l'Hitlérisme". Elle était composée de réfractaires au S.T.O., d'anciens membres d'organisations dissoutes (P.C., Syndicats...), de Gaullistes et de tous ceux qui, en général, voyant la "zone libre" envahie en Novembre 1942 ont réagi à cette occupation.

⇒ ❸ L'événement qui semble avoir été à l'origine de



Archives municipales de Barjac

ce courrier revendicatif, se trouve être la demande, par l'autorité de tutelle de l'époque (la préfecture de région de Marseille), d'établissement pour la première fois depuis 1940 d'un contrôle des femmes âgées de 18 à 45 ans (voir tableau ci-dessous).

VILLE DE MARSEILLE		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		VILLE DE BARJAC		
MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		MAY 1944		
101	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac
102	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac
103	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac
104	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac	Barjac

Archives municipales de Barjac, en cours de classement

Il faut noter que c'est, très certainement, par ce principe de contrôle des hommes que l'on a mis en place en 1943 le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.). Ce recensement des femmes ne peut s'expliquer que par la volonté des autorités allemandes d'enlever les femmes les plus jeunes en vue, peut-être de les enrôler dans ces « usines-tombeaux » dont il sera question plus loin dans ce texte.

⇒ ❶ Ce courrier fait aussi mention de tous les prisonniers de guerre et « S.T.O. » (plus de 30 jeunes de Barjac) qui se trouvaient à l'époque dans les « usines-tombeaux allemands » mais aussi et surtout, il est fait mention des camps de concentration. Les évènements et informations venues de Londres laissent déjà présager ce qui sera l'horreur absolue, l'extermination des Juifs, tziganes, opposants politiques... Ce courrier pourtant seulement daté du 17 mai 1944 est prémoniteur et visionnaire en ce sens.

⇒ ❷ « L'affaire de Voiron » dont il est fait mention mérite une explication. Les services de propagande de Vichy, s'en sont servis pour discréditer les mouvements de Résistance.

Le chef de la milice de Voiron, JOURDAN, échappa de peu en mars 1944 à sa condamnation à mort par Londres. La résistance n'a réussi qu'à le blesser. Sachant qu'il est désormais sur ses gardes et bien protégé, les réseaux structurés et unis de VOIRON (combat, Libé-sud et Franc Tireurs Partisans) renoncèrent par prudence à l'opération.

Des jeunes de 16 ans de l'École Nationale Professionnelle, mal armés, sans préparatifs et sans appui de la résistance, investirent le domicile du chef milicien et l'exécutèrent. Dans leur précipitation, ils tuent son fils de 2 ans, et se blessent entre eux. Ils regagnent imprudemment leur lycée, sont arrêtés et exécutés quelques semaines plus tard, à Lyon. La propagande de Vichy fera grand cas de cette affaire pour accréditer l'idée que les résistants « s'en prennent aux enfants » et ne sont que des sanguinaires terroristes.

⇒ ❸ Le « Comité Français de libération nationale » est créé en 1943 par De GAILLE, et devient en 1944 « Gouvernement provisoire de la République Française », communément appelé « Gouvernement d'Alger ». Il est, entre autres, à l'initiative du droit de vote des femmes en 1944. Cet engagement politique

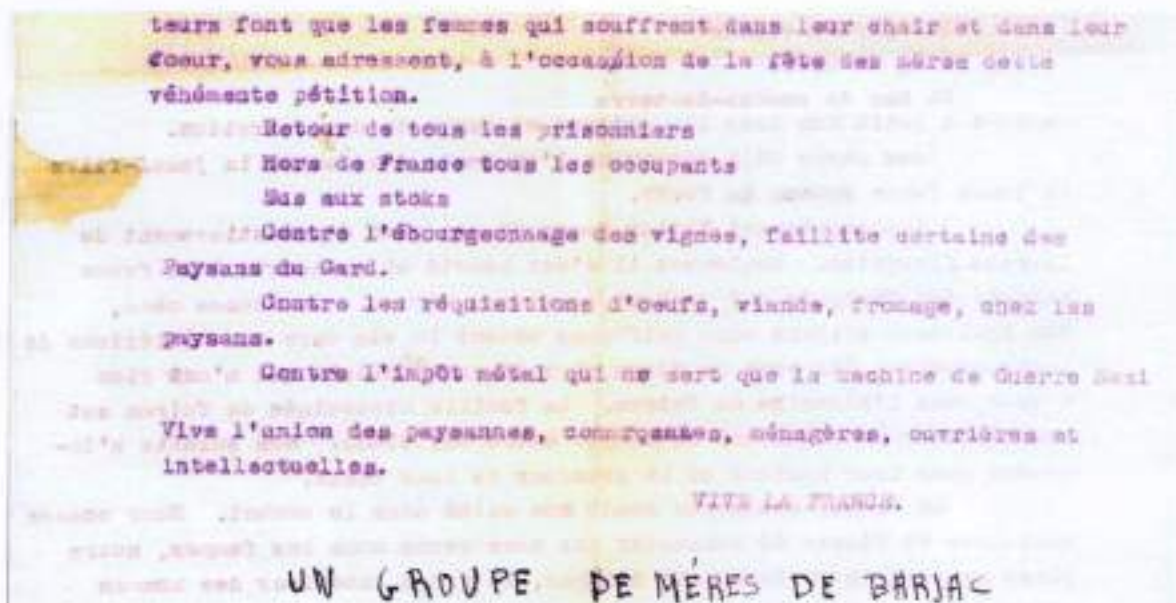
des femmes de Barjac, au travers de cette lettre et de leur participation massive dans la résistance, annonce en cela leur future participation aux élections de 1945, pour la première fois dans l'Histoire de Barjac.

France BENEDITO et Maria COMTE seront d'ailleurs élues au second tour après un vibrant appel de Louis Gabriel ETIENNE, futur maire et Conseiller Général de Barjac.

⇒ ❹ « L'Europe délivrée » aussi mentionnée dans ce courrier laisse entrevoir le mouvement fondateur de l'unité européenne, initié au début des années 1950.

⇒ ❺ Les revendications finales énoncées par ces mères de famille sont symptomatiques de l'état d'esprit de la population communale qui, à l'époque, se voit privée par le pouvoir en place de ses principales ressources de subsistance.

On retrouvera cette préoccupation pour ce qui concerne l'approvisionnement en denrées alimentaires, énergétiques et autres, à partir de septembre 1944, dans les délibérations du Comité Local de Libération.



⇒ ❻ Cette lettre n'est bien évidemment pas signée et pour cause, cet anonymat protégeait ces auteurs d'une répression, que l'on verra s'abattre un mois plus tard sur Barjac, le 25 juin, lorsque plus de 200 miliciens, commandés par R., leur chef départemental, investirent le centre-ville, en commettant nombre d'exactions (pillages, vols, arrestations...).

Cette lettre porte la marque d'un grand souci pour la jeunesse et l'enfance. Mesdames HEYRAUD, MATHIEU-PELLET institutrices, GRIOLET infirmière, ETIENNE commerçante, CHAULET et COMTE ont probablement participé à la rédaction, avec le Comité des Femmes de Vallon, aussi très présent dans ce type de revendications.

En conclusion, et à ce jour nous n'avons pas trouvé

trace d'autres courriers de ce type dans les communes aux alentours. Il s'agit vraisemblablement donc d'une prise de responsabilité isolée, donnant encore plus d'importance à cette démarche clairvoyante.

Édouard CHAULET et Laurent DELAUZUN

- 14 septembre 1943- Attentat par explosif contre un pylône d'une ligne à haute tension à BAGNOIS sur CEZE et à BAGNOIS St-MAURICE.
- 15 septembre 1943- Attentat par engin explosif à BAGNOIS sur CEZE contre une vitrine de M. JOURDAN, chef de la Milice.
- 19 septembre 1943- Attentat par explosif contre un pylône électrique situé dans la commune des Mages et contre le transformateur électrique de la Cie des Salines du Midi à AIGUES MORTES.
- 23 septembre 1943- Attentat par explosif contre deux treuils et deux motopompes aux mines de St-PAULIN-de-CATHON.
- 24 septembre 1943- Câble téléphonique appartenant aux troupes d'opérations sectionné en six endroits dans les communes de Marguerites, Saint-Gervais, Laroque et Meynes.
- 24 septembre 1943- Attentat contre un pylône de la ligne à haute tension VÉNÉJAN-MARSEILLE quartier de Carrigan sur le territoire de la commune de BAGNOIS sur CEZE.
- 26 septembre 1943- Acte de sabotage par explosif à LA GRANO-COMBE au préjudice de la Cie des Mines.

• Sabotages commis par Louis Ferré et ses hommes en septembre 1943 (AD Gard IW248)

menées sur la région de Bagnols fin 1943, sans qu'il ait été possible, à l'époque, d'en connaître les auteurs.

C'est le cas par exemple d'un pylône fortement endommagé sur la ligne productrice Vénéjan-Marseille, à Carmignan (Bagnols). L'acte de sabotage s'est produit le 24 septembre 1943 sans qu'il y ait eu ni blessé, ni "dégâts collatéraux". Les Procès verbaux de gendarmerie donnent un état des lieux très précis, suite à ce sabotage (2).

Dénoncé par des "collabos", il trouve refuge chez la famille RASCLE, qui le sauve d'une capture certaine fin 1943.

Condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés par la cour spéciale de Nîmes il quitte Bagnols et est appelé à la région par le C.O.R¹ Jean, pour former en février 1944 le **Maquis d'Orgnac** (ce sera le Camp n° 5 ou Camp Stalingrad) dont la base logistique est située à Barjac.

Dans un même temps, "Jacques" (tel sera son surnom, au maquis) participe à la création, à Vallon, du Camp Jaurès (composé à l'origine de 22 hommes).

"Jacques" installe donc son camp dans les baraques abandonnées par des « bousquatiers », près de l'Aven d'Orgnac,

dans les bois de Ronze, guidé en cela par "Milou". Ce camp est composé de cinq cabanes de charbonniers, groupées en rond, dans un creux, à proximité d'une citerne.

Au début, ce sont 8 hommes qui composent le groupe de "Jacques"; c'est le groupe d'action (le mot de passe habituel pour accéder au maquis était "Rouget de Lisle").

Pour vivre, les hommes obtiennent de quoi subsister grâce à certains paysans locaux, au Comité des Femmes de France de Vallon et certains commerçants Barjacois. Puis, lors d'actions de récupération sur les stocks des usines (Salindres, Mines de Barjac, Les Mages), ce groupe arrive à obtenir vêtements, denrées alimentaires, armes, combustibles...



"Un groupe de maquisards de Vallon en partance pour Barjac où ils ont rejoint ceux d'Orgnac pour l'opération de Salindres (Coll. M. Guizon)

Au bout d'un mois, ce sont 50 maquisards qui sont groupés en un seul camp sur un rayon d'un kilomètre, avec une seule cuisine. Le Camp prenant de l'importance, son effectif grossissant sans cesse et la question de l'eau devenant très importante (boisson et hygiène corporelle), "Jacques" décide de constituer au début de juin 1944 (le 2), deux nouveaux camps afin de dégager celui d'Orgnac :

Le premier est situé à la côte 454, au-dessus de la route I.C. 25, entre Saint-André-de-Cruzières à Courry. Là se trouvent des mazets abandonnés, un groupe de liaison de 12 hommes y est installé. Il était prévu que l'Etat Major de la 2^e région vienne ensuite s'installer sur ce site (ce ne fût en définitive pas le cas).

Le deuxième est situé sur la route du pont d'Auzon. Ce camp dit "camp d'Allègre" est composé, au début, d'une quinzaine d'éléments.

En juin, après le débarquement allié en Normandie, les objectifs des maquis changent. Il faut attaquer, harceler, tendre des embuscades pour empêcher l'ennemi de se déplacer.

Le 13 juin, les hommes de "Jacques" avec l'aide des F.T.P. de Saint-Ambroix, font exploser les ponts de Saint-Julien, les Fumades et Gagnières. Il s'agit là de la dernière action de sabotage du Maquis d'Orgnac, qui va désormais se consacrer à des actions de guerre.

Mi-juin l'Etat Major de RI¹, (COR² Barry) conçoit donc le projet suivant : le maquis de la Basse Lozère devait prendre les dépôts d'armes que possédait la garnison allemande de Mende ; ces dépôts étant pris, les maquisards armés devaient descendre sur Alès et occuper la ville.

Jacques reçut pour mission d'établir des barrages afin d'isoler la garnison allemande d'Alès. Il devait couper les routes venant de Nîmes, Uzès, Pont-Saint-Esprit, Bagnols (22 juin 1944).

Son témoignage écrit à l'époque nous donne des précisions sur cet épisode qui entraînera la prise de Barjac par le maquis du 22 au 24 juin 1944. Ainsi il écrit (1) :

"Un ordre arrivé de la 2^{ème} région pour le 22 juin indique qu'il se prépare une grande action qui devait avoir lieu à Alès ... But assigné prise d'Alès par un groupe venant de Mende, d'une colonne si la réussite avait eu lieu, du dépôt d'arme par le maquis de Lozère. Une centaine d'hommes du camp d'Orgnac avaient pour but de faire des barrages sur différentes routes ...

tenir coûte que coûte avec barrage en attendant l'occupation d'Alès avec ordre d'occuper la région de Barjac jusqu'au Pont d'Auzon. L'agent de liaison venant d'Alès n'étant pas arrivé à l'heure H (c'est-à-dire 5 heures du matin), nous avons retardé le retour jusqu'à 9 heures du matin, sans être au courant d'aucun détail, on envoya deux agents de liaison à un kilomètre de la Jasse, des civils les informèrent qu'à la Jasse il y avait un barrage de SS. Au retour vers neuf heures, les trois gros camions reprirent la route vers Barjac. De retour, rage au cœur, nous décidâmes de passer par Salindres, pour récupérer les quelques armes des GMR (Gardes Mobiles Républicains) qui gardaient précieusement les produits chimiques de la maison Péchiney, destinés aux boches. Profitant des camions réquisitionnés la veille aux mines

de lignite de Barjac, fournisseur de lignite pour l'usine de Salindres, nous nous sommes cachés dans les camions, masqués par de hautes ridelles. Nous passons l'entrée sans aucun contrôle, arrivant à 12 heures mes braves GMR furent surpris avec leurs gamelles à la main. Nous arrivâmes devant leur cantonnement et d'un seul élan, les hommes se levèrent en criant "haut les mains".

Malgré les FM braqués en notre direction et leurs mitraillettes chargées, ils furent rassemblés devant leur cantonnement, bras en l'air, en les invitant à venir avec nous pour vérifier leur paquetage pour qu'ils puissent conserver leurs effets personnels car tous ce qui était de Vichy, au service d'Hitler, était la propriété du maquis..."

FORGES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

Communiqué n° 2

Le 29 juillet, une colonne allemande appuyée par de l'aviation, composée de 3 automitrailleuses, 18 camions, un char lourd, des chenillettes, avec des mortiers et un effectif supérieur à 400 hommes, a été attaquée, dans la région de Banne, par deux sections A. S. 2 compagnies et 1 détachement F.T.P., et des éléments de la garde.

Le combat dura sans interruption de 10 h. à 16 h., où l'ennemi, écrasé par notre feu, commença à se replier. La bataille reprit de 17 h. 30 à la nuit, où les Allemands finirent pas réussir leur décrochage, abandonnant sur le terrain 11 véhicules dont 1 chenillette, 1 camion citerne et 1 camionnette de munitions.

L'ennemi a eu 150 hommes hors de combat, nous avons eu 1 mort et 5 blessés.

L'opération était commandée par le lieutenant PONTABRY.

Il s'agit là d'un exemple d'action dirigé par le capitaine Jacques. Il indique, par la suite dans son cahier, le résultat de cette action : "1 FM français, 3 mitraillettes, 20 mousquetons, 20 pistolets, casques, couvertures, munitions, sacs, etc

Puis à l'usine Péchiney-1000 litres carburant, 200 litres d'huile, 100 couvertures, matériels divers."

Ce jour-là (22 juin), de retour à Barjac à 15 heures, ils décident d'occuper la ville avec près de 150 hommes (chiffre variable suivant les récits). Cette occupation se fait de concert avec certains maquis de l'Ardèche. Elle durera trois jours.

Le 23 juin au petit matin et alors que le maquis occupe Barjac, un groupe de miliciens déguisés en maquisards, conduit par un milicien d'une commune voisine, trompe une patrouille et fait prisonniers 7 des hommes de "Jacques". Parmi ces résistants arrêtés se trouve Joseph COMTE (dit "Laroche"), l'un des précurseurs du Maquis d'Ornac. Emmené à Alès puis Nîmes, son corps ne fut jamais retrouvé.

Une place portera son nom à Barjac dès avril 1946.

À la suite de ces arrestations, une tentative d'échange de prisonniers eut lieu avec la milice d'Alès, sans résultat (5).

Le 24, "Jacques" est prévenu qu'une vaste opération de la milice contre son maquis est prévue pour le 25. On lui signale des préparatifs à Bagnols où des miliciens de Marseille arrivent, à Alès et à Pont-Saint-Esprit. "Jacques" décide donc de quitter Barjac, rentre au Camp qu'il va abandonner, après avoir enlevé tout ce qui était précieux. À 3 heures du matin, le Camp était abandonné et à 7 heures, les miliciens l'occupaient (25 juin 1944).

Les représailles furent immédiates sur Barjac. Le chef départemental de la milice, accompagné par près de 200 miliciens, investit donc la ville le 25, fait procéder à des arrestations et organise le pillage de nombreuses maisons (maisons ETIENNE, CHAULET, COMTE, DUPLAND-

GRIOLET, CASANADA, SOULIER). Ils y restent jusqu'au 29.

Jacques organisera par la suite une résistance faite d'embuscades, à la fois sur le Sud Ardèche mais aussi dans le Gard, occasionnant de nombreux dégâts pour l'occupant en repli (le 29 juillet à Banne (voir «Communiqué n°2» page précédente), Valgorge, Saint-Remèze ...).

Le 22 juillet, il est promu au grade de capitaine F.F.I.

Le 9 août suivant, le maquis détruit le pont de Combasoulouze (Montclus). Ce sabotage a eu par la suite des conséquences très importantes lorsque les troupes allemandes se replièrent et passèrent sur Barjac entre le 21 et le 29 août (Suite au débarquement de Provence le 15 de ce mois).

En effet, ces troupes n'ont pu rejoindre la vallée du Rhône par cette route, ni par celle d'Ornac ou le maquis les attendaient. Elles ont donc été obligées de continuer leur route vers Vallon et Saint-Remèze (6).

La région libérée, le capitaine Jacques s'engage dans l'armée et se trouve affecté au 10^{ème} groupement étranger comme Capitaine F.F.I. le 27 avril 1945, à la tête d'une compagnie du bataillon "la Marseillaise" et poursuit le combat jusqu'à la victoire définitive. Il est démobilisé le 30 septembre 1945, totalisant plus de deux années de service militaire.

En octobre 1946, le "Capitaine Jacques LEMERCIER", redevenu Louis FERRI est décoré de la Croix de Guerre. Il sera ensuite naturalisé Français. Retourné à Bagnols, il y fonde une



nouvelle famille. Selon lui sa participation aux brigades internationales lui vaudra à plusieurs reprises un refus de la légion d'honneur.

En 1983, il fête simplement ses 80 ans, entouré par sa famille et certains de ses camarades communistes de Bagnols (notamment Bernard DESCHAMPS alors député) (7).

Ayant eu la certitude d'avoir accompli son devoir, il décède dans sa ville d'adoption le 11 janvier 1988.

Par délibération du 1^{er} décembre 2004, le conseil municipal de Barjac a décidé de lui rendre hommage en dénommant le passage qui se trouve en bas de la place de la Haute Fontaine, "Passage Louis FERRI".

Historiquement, pendant cette période tourmentée, cette impasse fut très souvent empruntée par le "Capitaine Jacques", qui y rejoignait ses lieutenants, FTP légaux de Barjac (E. CHAULET, L. ETIENNE, G. RAOUX).

Laurent DELAUZUN

Sources et bibliographie :

- Histoire du Maquis d'Ornac - auteur anonyme - vers 1945.
- Article Midi Libre du 12 septembre 2004 "Un Bagnolais de l'ombre bien oublié aujourd'hui" par Pierre MBLAND.
- CD rom la Résistance en Ardèche - musée départemental de la résistance en Ardèche et de la déportation - 2004

- (1) - Livre de bord de Louis FERRI - vers 1944
- (2) - Archives Départementales de l'Ardèche séries W 251, photos 125 à 130
- (3) - Photo de Louis FERRI, collection Lucette ETIENNE
- (4) - Archives Départementales de l'Ardèche séries W 248, 1 W 254
- (5) - Les F.T.P. Maquis d'Ornac par Georges ROUSSEL - Editions Lacour - 1996
- (6) - Récit de Francis BASTIDON (Col. G BASTIDON)
- (7) - Article sur Louis FERRI Midi Libre, nov. 1983

Louis Emile Bastidon 1838-1890 Enfant de Barjac méconnu

Cela se passait au Mexique durant cette lointaine expédition voulue par l'Empereur Napoléon III. C'était la fin catastrophique de ce qui, 5 ans plus tôt, devait être « la plus grande idée de génie du siècle ». Toute la presse relate donc l'action héroïque de ce

**LOUIS EMILE BASTIDON, SAINT CYRIEN A 17 ANS
PLUS JEUNE LIEUTENANT-COLONEL DE L'ARMEE
FRANCAISE A 41 ANS (1879)**

jeune lieutenant à la tête d'un détachement de la Légion en Novembre 1865, ils parcourent près de 300 km en 13 jours pour délivrer la ville de MONTERREY tenue par les troupes mexicaines du Général ESCOBETO. Seule une charge à la baïonnette permettra d'accéder au centre de la ville et de s'y fortifier. Dans l'assaut Louis Emile est grièvement blessé de deux coups de feu, l'un au bras, l'autre à la poitrine. A peine remis, en février 1866, c'est la ville de PARRAS, 200 km à l'Ouest, qu'il faut reprendre. Sous les ordres du Commandant DE BRIAN, BASTIDON et 100 légionnaires occupent PARRAS, qui a été évacuée par les troupes du Général JUAREZ, afin de prendre à revers le détachement français : 133 légionnaires seront tués. Seuls retranchés à PARRAS restent 40 légionnaires et 26 soldats du train, sous les ordres du Lieutenant BASTIDON. Le Général mexicain HERRERA somme les Français de se rendre « honneur leur sera rendu », refus de BASTIDON qui par subterfuge laissera à penser aux Mexicains que les Français sont plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité, fusillades et escarmouches dureront trois jours et trois nuits, mettant les nerfs à rude épreuve, d'autant que la nourriture et la boisson sont rares sous la canicule et que les munitions risquent de manquer. Le quatrième jour les renforts arrivent enfin (1) et (3)

C'est cette résistance que toute la presse nationale célèbre le 26 mai 1866, quatre mois après l'événement. Pour son intrépidité, il est nommé Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur (2).

Le 1^{er} avril 1866, Louis Emile est nommé Capitaine. Il ne revient en France que le 11 février 1867, après quatre années passées au Mexique.

Après deux mois de repos à BARJAC, il doit regagner l'Algérie, un pays qu'il aimera passionnément tout au

long de son existence. En plus de l'allemand appris au lycée, il parle l'anglais, l'espagnol, et surtout, l'arabe.

La famille BASTIDON originaire de Barjac où elle est implantée depuis les années 1560, s'installe à WAGNAS au milieu du 17^{ème} siècle. Ce n'est qu'au milieu du 18^{ème} siècle que cette famille vient habiter au Mas d'Uzes qui est depuis leur demeure (4).

La révocation de l'Edit de Nantes (1685), la guerre des camisards, les dragonnades jettent un voile sur l'histoire, ou plutôt la survie des familles protestantes, d'où, peut-être, cette méconnaissance, encore aujourd'hui, de cette famille discrète. La propriété fut pillée par les contre-révolutionnaires royalistes de Jalès en mars 1791. Ce fut le dernier acte de violence de ce siècle si troublé.

C'est donc, dans ce mas devenu Mas d'Uzes que naît le 4 février 1838 Louis Emile BASTIDON, fils de Abraham BASTIDON et de Mélanie GRIDLET, son épouse. Après quelques années passées à la maison d'école de Saint Privat, le jeune BASTIDON est interne (ainsi que son frère, futur Notaire à Anduze) au Collège Impérial d'UZES, puis au Lycée de NIMES. Brillant bachelier en sciences, il est reçu à 17 ans au difficile concours de Saint Cyr. A la sortie de la célèbre école militaire, il est affecté au 2^{ème} régiment Etranger à DRAN. A 21 ans, il découvre le rude métier des armes dans une région souvent hostile. Mais dès avril 1859, la guerre ayant éclaté avec l'Autriche, il rejoint l'Italie.

Alors qu'il n'a que 21 ans, ses initiatives hardies lui valent deux décorations, avec deux citations. A MAGENTA, le 4 juin 1859, Louis Emile participe à la

terrible et sanglante réalité des « charges à la baïonnette » : 20 jours après, il combat à SOLFERINO. L'horreur de ces champs de bataille

incitera le Suisse Henri DUNANT à créer la Croix Rouge.

Après le Mexique, après l'Algérie, la guerre avec la



Mexique. — Le Lieutenant Bastidon (le régiment étranger).

Prusse éclate. La parfaite connaissance de la langue, son adaptation aux mœurs des populations feront que ses supérieurs le maintiendront en Algérie.

Enfin, à sa demande, il revient en métropole où il tiendra garnison à BORDEAUX. En août 1874, il épouse Mary DALLING, une jeune fille anglaise. A quarante et un ans, il devient le plus jeune Lieutenant-Colonel de l'armée française en 1879.

Ses anciennes blessures lui feront prendre une retraite anticipée, interrompant sa brillante carrière. Il s'éteindra le 11 octobre 1890 âgé seulement de cinquante deux ans.

Il repose dans le petit cimetière protestant de BARJAC auprès de son épouse et de son fils dont il aurait été très fier : né à ALES, le 21 mars 1878, Francis BASTIDON a été Général de Division, grand blessé à VERDUN en 1917. Il est décédé à BARJAC le 20 octobre 1953 (2).

Par délibération du 1^{er} décembre 2004, le Conseil Municipal de Barjac a décidé de lui rendre hommage en dénommant la petite rue située à droite de la « Tour du notaire », Rue Louis Emile Bastidon.

Jean TALOUARN

Sources et bibliographie :

(1) Rhodanie n°99 2003 article « de Barjac au Mexique itinéraire héroïque du lieutenant Bastidon »
(2) Archives de Monsieur Guy BASTIDON

(3) Extraits de la conférence donnée à Barjac le 23/10/2004 par le professeur Gérard NIGNARD
(4) Archives municipales (registres d'état civil, notaires,...)

MERCREDI ET PETITES VACANCES

Chaque mois, l'équipe d'animation définit un thème qui sert de fil conducteur à l'élaboration des activités et animations. Un programme mensuel varié est proposé : travaux manuels, cuisine, jeux, initiation aux sports, psycho-motricité et une grande sortie en fin de mois. Celles-ci ont attiré beaucoup d'enfants : visite du Château des Baux-de-Provence, patinoire à Montpellier, ballade et voltige au Centre équestre de Ruoms, baignade au Grau-du-Roi, musée P.A.B. et mine témoin à Alès...



Musée PAB (Pierre André Benoit) à Alès, un mercredi

Cette année, l'équipe d'animation se compose du nouveau Directeur Fabrice REBOUL, Sophie SPITTAELS (qui travaille à mi-temps) avec Delphine GAGNE (en congé parental à mi-temps) et de Sylvie BRISSON.

Afin de gérer au mieux l'organisation des animations, faciliter la mise en place des activités, une fiche d'inscription est à remplir et à remettre à l'équipe en début de mois... Pensez-y et Venez nombreux !!!

TARIFS C.L.S.H.

	BARJACOIS COMMUNES ADHERENTES	EXTERIEURS COMMUNES NON ADHERENTES
CENTRE DE LOISIRS 4/11 ANS		
MERCREDI	1/2 journée 4€ journée 5,50€	1/2 journée 6,10€ journée 9,50€
VACANCES SCOLAIRES	Prix à la semaine : 1 ^{er} enfant 32€, 2 ^{ème} enfant 23€ Prix à la journée : 8€*	journée 20€
CLUB ADO 12/17 ANS		
SEMAINE	15€ (famille imposable) 9€ (famille non-imposable)	30€
SEJOUR	107€	Au prix de revient, en fonction de chaque séjour
RESTAURATION		
TICKET CANTINE	Mercredis et petites vacances : 2,45€ Vacances d'été : 2,60€	4,64€

* Si l'enfant est présent au moins 4 jours dans la semaine, le tarif semaine sera appliqué.

CENTRE DE SECOURS

VOICI EN DETAILS LES ACTIVITES DU CENTRE DE SECOURS

	VSAV	SECOURS ROUTIERS	FELX URBAINS	FELX FORÊTS ET ERPU	DISPOSITIFS PREVENTIFS	OPS DIVERSES	ACTIVITES DE SERVICES	TOTAL
Janvier	17	5	1	2		2	3	32
Février	14	1	1			3	10	35
Mars	14	4	1	5		2	10	30
Avril	11	1	2	1		3	18	37
Mai	14	2	2		2	2	7	29
Juin	21	3		5	1	12	17	59
Juillet	36	3		17	59	18	11	144
Août	32	2	2	14	32	20	4	106
Septembre	12	2	2	3	1	3	6	29
Octobre	14	3	2			9	5	37
Novembre	20		2	3	2	11	13	51
Décembre	20	2	2			1	20	45
TOTAL	325	28	17	50	97	86	137	640

VSAV :
Secours à victimes à domicile, sur la voie publique, accidents du travail, accidents de loisirs.

SECOURS ROUTIERS :
Accidents de la circulation.

FELX URBAINS :
Feux d'habitations, de chantiers, de locaux divers, de containers à ordures, de véhicules.

FELX DE FORÊTS ET DE L'ESPACE RURAL ET PÉRI-URBAIN :
Feux de broussailles, garigues, fiches, dépôts d'arbres et forêts.

DISPOSITIFS PREVENTIFS :
Opérations liées aux risques feux de

forêt (groupes d'intervention, vigie, patrouilles d'argents, vols reconnaissance) et aux phénomènes météorologiques exceptionnels (groupes d'intervention prédiagnostiqués dans les zones à risques).

OPERATIONS DIVERSES :
Sauvetages ou mises en sécurité de personnes, protections de biens, actions pour prévenir un accident, destruction d'insectes, inondations, sauvetage d'animaux, balisage voie publique, contrôles des points d'eau.

ACTIVITES DE SERVICES :
Formations, visites de prévention, entretien mécanique, réunions de services, manœuvres unités spécialisées.

Plusieurs faits marquants sont à noter cette année chez les sapeurs pompiers. Le départ du chef de centre l'Adjudant/chef Vincent FIALON qui rejoint le service formation du groupement territorial vallée du Rhône à Roquemaure, en qualité de responsable du service. Nous souhaitons que son avenir soit poussé par le vent du succès, en ces contrées fort ventées. Nul doute que ses talents d'organisateur et de pédagogue seront pleinement mis en valeur.

Il est remplacé à son poste de chef de centre par le Major Philippe MARTIN. Spirontain bon teint, le nouveau chef de centre arrive avec une expérience de chef de garde et de responsable du service opération de cet important centre de secours.

Son aptitude à l'écoute, sa rigueur de travail et son expérience du terrain, font déjà l'admiration de tous.

Le début des travaux de rénovation et d'extension des locaux du CIS, donne déjà à penser que cette structure ainsi pérennisée sera un formidable outil à disposition du volontariat, créant de facto une motivation supplémentaire d'installation de nouveaux habitants dans le Barjaqués.

A l'heure où des projets de remise en cause de la qualité des secours dans les zones rurales se font jour, les sapeurs pompiers Barjaçois restent indéfectiblement attachés à la qualité de ce service public.

SIVU de DFCI

Le SIVU de DFCI Cèze Ardèche véritable intercommunalité à but précis, loin des «tendances» fourre-tout, a réalisé à nouveau cette année d'importants travaux au profit de la défense incendie des massifs cantonaux.

Pour la commune de Barjac, c'est un budget de 12000 € qui a permis l'entretien de 2,8 kms de pistes, la pose de panneaux indicateurs, la rénovation de la citerne DFCI située à proximité de l'Aven du Colombier et de l'Aven de l'Arquet. La partie peinture de cette citerne a été réalisée par l'entreprise Wyss-Gagne de Barjac. Ainsi le SMU participe également au soutien des entreprises locales.

Un syndicat intercommunal de défense des forêts contre l'incendie ne saurait exister sans un partenariat fort avec l'ONF. C'est ainsi que le SIVU s'inquiète des projets de réorganisation des services de l'Office National des Forêts.

Cette réorganisation que l'on nous présente comme un gage d'efficacité cache en fait, une fois de plus, un désengagement de l'Etat.

Le récent non-remplacement du poste d'Agent en fonction sur le secteur d'Aujac, Bonnevaux, Malons véritable poumon sylvicole du département en apporte la preuve.

Les représentants de la Commune de Barjac au sein du SIVU seront attentifs au devenir de cet indispensable service public.

Bruno DIVOL



Extension du centre de secours

BARJAC AU FIL DES SAISONS

Fête de la vigne et du vin



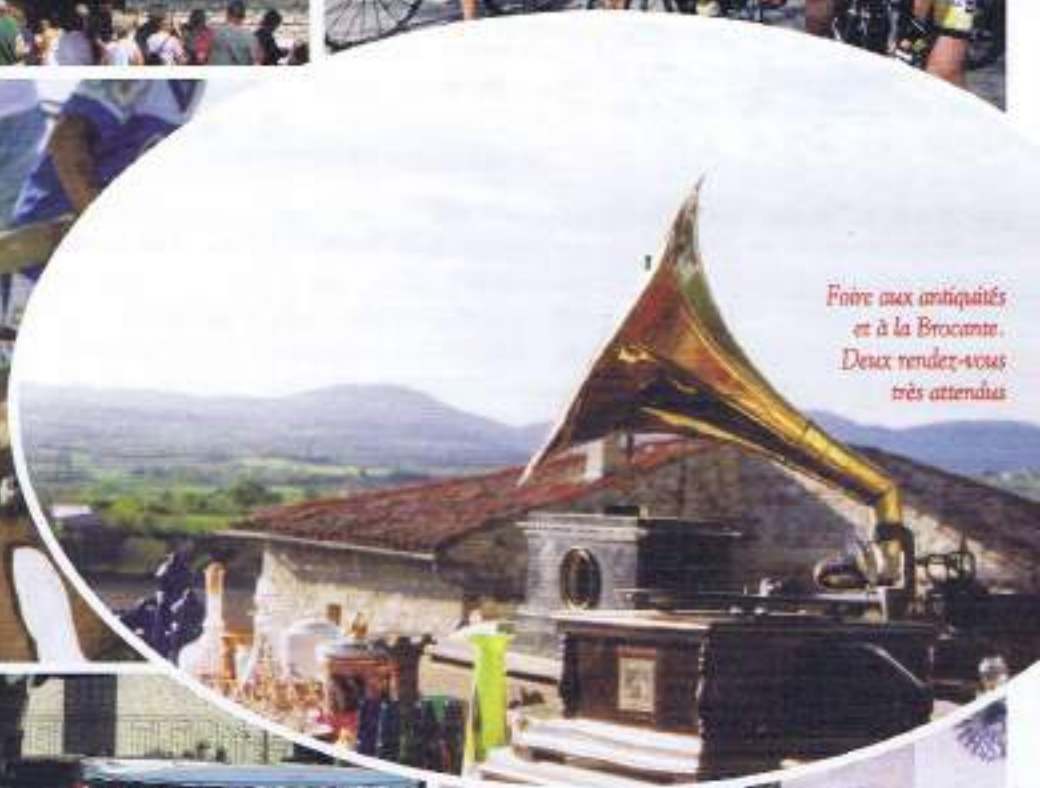
Grand prix Cycliste de Barjac



Foire aux
pêlerons



Foire aux antiquités
et à la Brocante.
Deux rendez-vous
très attendus



La route des Helvétiens - Barjac 2004 - 700 participants



Comité des fêtes, réveillon 2004



OFFICE DE TOURISME DE BARJAC - ST PRIVAT DE CHAMPclos

Beaucoup l'ignorent peut être mais c'est une association « loi 1901 » qui gère les activités de l'Office de Tourisme de Barjac et St Privat de Champclos.

Des loueurs saisonniers, des professionnels du tourisme, des commerçants composent cette association et s'appuient sur des subventions versées par les mairies de Barjac et St Privat de Champclos pour promouvoir le tourisme dans notre région. A signaler que 60 % des recettes de cette association provient de la participation financière des adhérents.

Elle bénéficie d'un local mis à disposition par la municipalité de Barjac avec les charges qui correspondent. Le personnel qui œuvre pour l'Association est embauché directement par les mairies de Barjac et St Privat de Champclos.

Le rôle de l'association est essentiellement la mise en place de brochures touristiques (dépliants sur la région de Barjac, carte de la vallée de la

Cèze, plan de ville, carte du Gard, etc ...) et la participation, au travers des différentes structures que sont l'Union Départementale des Offices de Tourisme, les Offices de Tourisme de la vallée de la Cèze ou le Comité Départemental du Tourisme, au développement économique de notre région.

Les trois missions principales de cette association sont : l'accueil des touristes, l'information et la promotion. A cela s'ajoutent la coordination touristique locale, la contribution à la politique touristique de la région et la gestion d'équipements (les hébergements labellisés « clévacances »).

Un dernier rôle qui vous concerne tous : l'Office de Tourisme se veut être le lien entre ceux qui œuvrent pour le développement du tourisme, les différentes associations qui participent à l'animation de nos villages et la population de nos communes. Nous vous invitons d'ailleurs à venir découvrir toutes les différentes facettes de l'Office de Tourisme, les hôtesses se feront un plaisir de vous accueillir et de vous renseigner.



«F.N.A.T.H.» Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés de la Vie Groupement du Gard. Section de BARJAC

La Section de Barjac assure une permanence à Barjac, tous les 2^{èmes} vendredi de chaque mois, de 10h00 à 11h00 Salle de la Belle Epoque du Château de Barjac. Excepté les mois de juillet et août.

Mme LASHERMES, M. ZHENNER et M. AUGIER s'occupent de la section.

Au cours de cette permanence, nous encaissons les cotisations des adhérents. Nous sommes à la disposition pour établir des dossiers administratifs que certaines personnes ont des difficultés à remplir. Chaque adhérent peut bénéficier des services juridiques. Nous sommes en relation permanente avec le bureau départemental à Alès.

Nous présentons notre Mutuelle complémentaire santé. Elle a la particularité d'accepter toute personne quel que soit son âge ou son degré de handicap.

Une fois par an, nous organisons une assemblée générale, avec les responsables départementaux.

Bernadette LASHERMES
Présidente



Harmonie, «Les enfants de Barjac»

L'HARMONIE «LES ENFANTS DE BARJAC»

Détente, joie et bonheur : 3 mots qui résonnent à chaque sortie dans le village où tous les vendredis lors des répétitions.

Les événements heureux se succèdent, après la naissance de Romain, le 27 juillet, au foyer de Guillaume et Fanny et le mariage de Jérôme et Christelle le 7 août dernier. Nous attendons avec impatience une naissance en février pour Fabienne et Jean et en juin ce sera la mariée de notre jolie saxophoniste Muriel avec Stéphane.

La musique adoucit les mœurs et embaume nos cœurs
Musicalement votre

Marie-France SARRAZIN
Présidente

TENNIS CLUB

Un club qui s'inscrit dans la continuité. C'est dans la continuité que le Tennis Club de Barjac poursuit son développement.

En effet, depuis près de 6 ans, le nombre de tennismen barjacois augmente, pour arriver aujourd'hui à un effectif de plus de 100 adhérents. Les enfants de l'école de tennis représentent près de 65 % de cet effectif. Ceci n'est pas le fruit du hasard mais plutôt, le résultat d'un engagement du club, qui axe ses efforts sur les jeunes de son école.

Les enseignants, sous la responsabilité de Gilles Rey (moniteur d'état) et Andrée Ribard (responsable de l'école de tennis) réalisent un excellent travail pédagogique. Avec la « recrue » de Fabrice, l'éducateur sportif mis à disposition par la municipalité de Barjac,

l'équipe enseignante s'appuie sur une pédagogie ludique et technique. Adaptée à tous les âges et à tous les niveaux, ils rendent la pratique du tennis accessible à tous afin de devenir ainsi un formidable



outil d'apprentissage du sport. Ceci est d'autant plus vrai, que depuis 3 ans, les enfants âgés de 5 à 6 ans peuvent

apprendre avec Andrée, les fondements du tennis à travers des jeux sur le cours spécifique de mini-tennis.

Côté adultes, les enseignements sont ouverts à tous les niveaux, du débutant au plus expérimenté, du jeune compétiteur au retraité pour qui le tennis est un loisir au même titre que la pétanque ou la belote. Ainsi, le club offre la possibilité à des personnes de découvrir la pratique du tennis, en créant des groupes de 4 joueurs de niveaux équivalents.

En ce qui concerne la compétition, la saison 2004 fut marquée par d'excellents résultats obtenus par les équipes de jeunes, démontrant ainsi que le travail qu'ils ont réalisés avec Gilles Rey, leur moniteur d'état, paye. Ainsi, le club compte pour la première fois, plus de 15 jeunes classés FFT.

Outre les championnats départementaux, les jeunes compétiteurs barjacois ont pu participer au 5ème tournoi jeune de Barjac. L'édition 2004, qui a réuni près de 70 enfants et adolescents, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Saluons les très bons résultats obtenus au cours de ce tournoi par Tibault Casanada, Florian Artiglieri et Thomas Bolsson.

Au niveau des adultes, 3 équipes étaient inscrites dans les championnats départementaux. Le quatuor féminin nous a enchantés tout au long de cette épreuve, en jouant un tennis efficace et agréable à voir. Quant aux 2 équipes hommes, les résultats sont tout à fait

satisfaisants. En effet, alors que l'équipe 1 du capitaine Olivier Molko rate l'accession en division supérieure à cause d'une seule défaite ; l'équipe 2, amenée par son jeune et efficace capitaine Nicolas Gagne, a remporté une majorité de leurs matchs.

A souligner enfin que Bruno Borie, président du Club, a reçu de la main du président du comité départemental la médaille fédérale du tennis. Cette récompense individuelle est le reflet d'une implication collective d'un « petit club de village », qui a su se développer en fédérant tous ses membres autour d'un tennis convivial et amical.

Activités du tennis club de Barjac

- **Mardi et mercredi soir** : entraînements adultes
- **Mercredi après-midi** : mini tennis (enfants de 5 à 7 ans)
- **Mercredi après midi** : école de tennis (jeunes de 8 à 16 ans)
- **Samedi matin** : entraînements adultes débutants

LE CHŒUR DE BARJAC

Le CHŒUR DE BARJAC, association **Lascia fare mi**, composé de 35 choristes amateurs, proposera en 2005, une série de concerts à Barjac et dans la région, avec un programme riche et varié :

- En Mars : œuvres de l'école française du 19^{ème} siècle (Fauré, Saint-Saëns, Debussy)
- Cet été : Miserere d'Allegri pour deux chœurs à capella ; Funérailles de la Reine Mary de Purcell pour chœur, cuivres et tambours.

Enfin, dans le cadre d'une coopération avec d'autres ensembles permettant une ouverture et un enrichissement réciproque, le chœur prévoit de mener un travail en commun avec deux autres chorales, et l'école de musique. Cette collaboration débouchera sur un concert de printemps à Barjac.

Renseignements :

Dominique RUFFIER (Présidente de l'association)

Tél. : 04 66 25 72 22 - e-mail : dom130960@aol.com

François-Xavier NONNENMACHE

Chef de chœur 04 66 24 72 00

Répétitions

Les répétitions ont lieu les **lundis de 20h15 à 22h30, salle des tentures du château de Barjac.**

Si vous êtes intéressés par ces activités, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre !



Photo : J. CANTO

R.P.O.

LA CHAISE-DIEU ET LE PRIEURÉ SAINT-LAURENT DE MALHAC

RÉFLEXIONS SUR LA NAISSANCE DE BARJAC

Connaissant depuis toujours, grâce aux dictionnaires topographiques de Eugène Germer-Durand, ancien archiviste du département du Gard et celui de l'abbé Goffion, l'existence de l'ancien prieuré St. Laurent de Malhac et son appartenance à l'abbaye de la Chaise-Dieu, et surtout après la lecture de l'excellent ouvrage de Pierre-Albert Clément Les chemins à travers les âges (Presses du Languedoc 2003, 5^e réédition) dans son passage sur les moines casadéens (pages 309-310), je me suis décidé, au mois d'août dernier, à me rendre au Puy en Velay afin d'y effectuer des recherches aux Archives Départementales de la Haute Loire et d'essayer d'en savoir un peu plus sur ce prieuré casadéen de Barjac.

J'y suis resté 3 jours et j'ai pu compulsé les archives religieuses de l'abbaye, série TH et j'y ai découvert des documents intéressants qui témoignent de la plus haute antiquité du site de Malhac, les plus anciens à ce jour et qu'il est de mon devoir de faire partager à mes concitoyens.

Situation de Malhac

L'emplacement de l'ancien prieuré St. Laurent de Malhac est situé sur une petite éminence, faisant face, à environ 500 m. à vol d'oiseau, au château de Barjac qui la domine de sa masse imposante, jouxtant la route D 195 vers Bassas.

Il y a tout lieu de penser que sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale et de l'ancien prieuré a succédé, avec des aménagements, une grande maison bourgeoise d'une famille de notables barjacais, puis plus tard la ferme actuelle de la famille Taulelle, du mas de Reboul.

Le ruisseau du Bourdané (c) coule à ses pieds.

Les anciens chemins gallo-romains, de la vallée du Rhône au Gévaudan (Pays des Gabales) et de Nemausus à Alba Helviorum se croisaient à Malhac.

Ancienneté de Malhac

Hugues, évêque d'Uzès, dont dépendait l'église St. Laurent de Malhac, fait don en 1080 de cette église à l'abbaye de la Chaise-Dieu,

donation confirmée en 1157, malgré les prétentions de l'abbé de Cruas, qui en revendiquait la jouissance et qui sera débouté par une sentence arbitrale.

En effet il est fait mention de l'ancienneté de cette église qui était construite bien avant l'an 1000, sans doute à l'époque carolingienne vers le IX^e siècle, comme l'église du prieuré voisin du Monastère à Vagnas, où devaient bien se produire des échanges et des rapports de bon voisinage monastique et ce n'est pas pour rien si l'abbé de Cruas en revendiquera la possession : il est même avancé que sa construction serait contemporaine de celle du monastère St. Baudile à Nîmes, soit au VI^e siècle.

Et si l'église St. Laurent de Malhac est souvent qualifiée d'église paroissiale de Barjac dans les textes, à différentes époques, cela signifie tout simplement que la première communauté villageoise importante était bien ici à Malhac, puisque, plus tard, les gens qui habitaient sur l'emplacement du Barjac actuel, descendaient à Malhac pour les offices religieux.

Cela suppose donc que le berceau originel de Barjac est bien Malhac.

En effet, si la plupart de nos villages languedociens se sont créés et développés à partir des antiques villae ou propriétés gallo-romaines, il est impensable qu'un gallo-romain ait créé un domaine sur l'emplacement du Barjac actuel qui est bâti sur un grand banc de rochers calcaires, démunis de toute terre arable.

C'est dans le secteur de Malhac, dans la plaine et à proximité d'un cours d'eau que ce gallo-romain, Malus a dû installer son exploitation agricole et c'est donc autour de cette propriété que s'est créée la première communauté humaine.

C'est ici, à Malhac, qu'ont été trouvés les divers mobiliers lithiques qui se trouvent actuellement à Barjac ou à Nîmes, stèles funéraires, autel votif ...

Vers le V^e ou VI^e siècle, ces gens ont abandonné progressivement le paganisme en adoptant la religion d'Etat de l'Empire romain.

C'est donc là, à Malhac, qu'a été

construite la première église, puis plus tard l'établissement du prieuré et l'implantation des premiers cimetières de Barjac.

Différentes découvertes au cours de travaux ou par pur hasard sont là pour en témoigner :

- Des vases funéraires ont été mis au jour, il y a une quarantaine d'années, lors de la construction de la fosse de la bascule pour la coopérative céréalière, beaucoup ont été cassés et restent enfouis sous le béton, mais Guy Dubois, l'entrepreneur et une voisine, Jeannette Roubaud ont pu en sauver 2 intacts, dont un a été remis à une association archéologique de Vagnas.

- Benoit Claramella, en se promenant le long de l'ancienne voie romaine dite Antonine ou Chemin des Héviens, a découvert une tombe à bâtière contenant le squelette de la Malhacaise, une jeune fille identifiée par le docteur Paul Maille.

D'autres tombes ont été mises au jour, lors des fouilles effectuées par R.P.O. et nos amis du G.A.R.A., sous la direction de Roland Scimia, à un endroit différent de Malhac, ce qui laisse supposer qu'il y a eu au moins 2 cimetières à Malhac, à différentes époques.

Étymologie de Barjac

D'abord, sauf le respect posthume que je lui dois, il convient de réfuter les écrits de l'abbé P.J. Roux sur l'origine étymologique de Barjac.

En effet, dans son livre sur Barjac, il nous dit que l'étymologie de notre village provient du mot barri, hauteur, rocher et que le nom de Barjac découle ainsi de sa position. Il est regrettable que dans son livre, par ailleurs intéressant, il ne fasse aucune mention d'occitanité, se contentant d'employer plusieurs fois les mots patois ou langue patoise, ce qui démontre encore une fois que, s'il y a des personnes de valeur qui sont fières de mettre en avant leur identité culturelle occitane, comme mes amis les abbés Cantalaise, Jo Charaix ou Jean Saint-Pierre, il y en a d'autres qui nient cette appartenance.

Il aurait dû savoir que barri en occitan, désigne surtout un rempart, une fortification de hauteur, un ancien oppidum et que le nom de Barjac ne peut provenir de cette position, car, d'une part, même si le village est situé au flanc et plutôt au bas d'une colline, il ne peut être considéré comme bâti en hauteur et il n'y a jamais eu d'oppidum sur son emplacement, contrairement au Serre de Barri voisin, situé à St. Privat de Champclos ; d'autre part il existe deux autres villages portant le même nom de Barjac, l'un situé dans l'Ariège, l'autre plus près de nous en Lozère, près de Mende, et aucun des deux, également, n'est bâti en hauteur.

J'ai avancé depuis de nombreuses années, l'hypothèse de l'origine gallo-romaine de Barjac, venant probablement d'un certain propriétaire de domaine gaulois ou romain nommé Barius qui, avec le suffixe latin acum (propriété ou domaine de...) a donné différentes appellations au cours des siècles : Bariaco (1186), Barjacum (1294), Bargeac (1610), suivant les interprétations phonétiques des scribes de l'époque.

On sait très bien depuis fort longtemps, après les recherches et la publication des travaux des linguistes, qu'en général les terminaisons en ac, an, argues, de presque toutes nos villes et nos villages occitans désignent leur origine gallo-romaine (à quelques exceptions près, démontrées par notre ami PA. Clément (LCC n° 130 et Patrimoine 30 n°12), mais l'exception confirme la règle !

Naissance de Barjac

Sans preuves écrites, l'historien en est réduit à faire seulement des suppositions en fonction des éléments qu'il découvre ici ou là, dans sa quête d'en savoir toujours plus et de les mettre à la disposition du plus grand nombre.

Mais il y a tout lieu de penser que, vu l'ancienneté du site de Malhac et l'impossibilité de créer sur le site de Barjac un domaine agricole, la naissance de notre village ne doit son existence qu'à un ou des événements extérieurs.

Après la chute de l'Empire romain

sous les coups de boutoir des nouveaux envahisseurs dits Barbares, il est évident que beaucoup de confusion devait régner dans ce qui avait été cet empire et sa Pax Romana.

Les Wisigoths qui sont, eux aussi, un peu nos ancêtres, allaient remettre un peu d'ordre dans ce qui s'appelait alors la Septimanie, en mettant en place leur propre administration calquée sur celle des Romains.

L'ordre et la paix régnaient à nouveau dans notre pays ; pas pour longtemps, car de nouveaux envahisseurs, encore plus barbares que les précédents, allaient tout détruire et chasser les Wisigoths.

C'étaient les fameux Francs ou Franks germaniques qui instaurèrent leurs dynasties, mérovingienne, carolingienne, capétienne, ... sur ce qui allait devenir la France ou le pays des Francs.

Dans leur nouvelle organisation administrative de la Gaule, les Francs instaurèrent différents échelons de représentation du pouvoir central, dont les fameux ducs et comtes. Ceux-ci, par suite de la défaillance de l'autorité royale et du partage de l'Empire de Charlemagne, virent leur propre pouvoir prendre de plus en plus d'importance, jusqu'à devenir pratiquement autonomes et indépendants.

C'est l'apparition de la féodalité !

Ces ducs et comtes se taillaient de très vastes possessions du fait des alliances matrimoniales ou tout simplement des guerres fratricides, firent en sorte que le domaine des Francs rétrécissait comme peau de chagrin et que la France de cette époque se réduisait pratiquement à l'Île de France.

Les ducs et comtes les plus puissants, pendant les X^e, XI^e, XII^e et au début du XIII^e siècles, furent les ducs d'Aquitaine et les comtes de Toulouse, issus de la Maison de Saint-Gilles (Gard) dont les domaines s'étendaient à une grande partie de l'Occitanie, avant d'en être dépossédés par les chevaliers du Nord, la royauté et la papauté dans leur guerre de conquête, sous prétexte de mettre fin à l'hérésie cathare, plus connue sous le nom de Guerre des Albigeois.

Ces comtes de Toulouse avaient aussi pour vassaux d'autres comtes ou vicomtes qu'ils mettaient à la tête de leurs possessions pour les administrer à leur place ; c'étaient en quelque

sorte de grands régisseurs de territoires plus ou moins vastes.

Il va de soi qu'ils ne mettaient en place que des hommes sûrs, ayant pleinement confiance en leur fidélité.

Vers 930, le comte de Toulouse était aussi comte d'Uzès et le suzerain de nombreux fiefs de notre région qui étaient administrés par des officiers dévoués au comte.

L'un des fidèles et valeureux compagnons des comtes de Toulouse qu'ils assistaient dans toutes leurs campagnes et mentionné dans les actes officiels de la cour comtale, reçut le mandement de Barjac (Gard), en 1076, sans doute en reconnaissance de ses bons et loyaux services. (H. du L.)

C'est le plus ancien de Barjac qui nous soit connu à ce jour d'une façon quasi certaine, c'est à dire Pons Guillaume de Barjac.

De Pons Guillaume de Barjac était de noblesse «de cheval et d'épée» ; il était grand officier à la cour comtale de Toulouse-Saint Gilles et son ami.

Pons Guillaume de Barjac mourut vers 1119 ; il avait eut, au moins, un fils Raymond de Barjac qui est aussi seigneur de Rochegude (Gard) en 1125 et une fille.

C'est sans doute lui qui fit construire le premier château fort sur l'emplacement de l'actuel et peut-être ceux de Ferreyrolles et de Rochegude, sous l'autorité du comte de Toulouse.

Tout autour de ce château féodal qui surveillait la plaine et surtout le carrefour routier de Malhac, des habitants de ce lieu, comme presque partout ailleurs, vinrent y chercher un peu de sécurité en y construisant leurs maisons, ce qui donnera plus tard le nom de circlades à nos villages méridionaux (employés, sans doute la première fois, par Krzysztof Pawlowski dans son excellent livre sur Circlades de l'an mille (Presse du Languedoc 2002).

Et il y a tout lieu de penser que par un phénomène d'anthroponymie bien connu, le nom de ce seigneur ou d'un autre de la même famille qui l'aurait précédé, soit donné au nouveau village, car il est quand même curieux qu'un de Barjac reçoive un mandement de Barjac.

Il serait intéressant de faire des recherches pour connaître l'origine des deux autres Barjac qui sont peut-être le berceau originel de cette famille de Barjac.

La Chaise Dieu

C'est d'abord un monastère bénédictin qui fut fondé en 1046 par St. Robert, puis érigé en abbaye 6 ans plus tard, par un édit du roi de France Henri, daté de Vitry le 20 décembre 1052.

Elle essaima rapidement par d'autres abbayes, désignées parfois comme sœurs de l'abbaye fondatrice et des prieurés multiples dont quelques uns dans les diocèses d'Uzès et de Nîmes.

Le point de départ de l'expansion casadienne fut Nîmes où les moines reçurent en 1064 de Raymond de

St. Gilles, grand ami de la Chaise-Dieu, l'ancien monastère St. Baudile.

Le diocèse de Nîmes comptait 4 maisons casadiennes ; celui d'Uzès en possédait une dizaine dont Barjac (St. Laurent), connue en 1060, peut-être aussi ancienne que celle de St. Baudile.

Prieurs de Malhac

Les prieurés casadiens comptaient le plus souvent, de 4 à 7 moines, peut-être plus pour certains ; celui de St. Laurent de Malhac entretenait 4 moines en 1356, puis 3 avant la fin du XIV^e siècle

Le prieuré payait une redevance annuelle à l'abbé de la Chaise-Dieu et le profit de son domaine consistait surtout en pacages pour l'élevage des moutons et agneaux qui étaient vendus à l'hôpital du Puy en Velay, comme un achat de 1338 l'atteste.

Le prieur présentait à la cure, desservie en 1356 par un vicaire perpétuel et un clerc et il avait des cens en directe.

Quelques noms de prieurs nous sont parvenus, nous en découvriront certainement d'autres. Ils étaient souvent comandataires, c'est-à-dire qu'ils percevaient les bénéfices ecclésiastiques du prieuré sans demeurer sur place ; ils étaient souvent issus de familles nobles et par le jeu des influences (et des combines), l'abbé ou l'évêque leur attribuait ces bénéfices.

C'était une rente assurée !

Il délégait ses pouvoirs à un autre moine qui, demeurant sur place et responsable de la bonne marche du prieuré, c'est-à-dire de l'organisation du travail et de la mise en valeur des terres dépendant du prieuré qui pouvaient être travaillées soit par les

moines, soit par des paysans brassiers et qui devait faire parvenir une grosse partie des revenus tirés de l'exploitation, au prieur comandataire et à l'abbé de la Chaise-Dieu.

Des documents sur ces prieurs intéressent l'histoire de Barjac :

- Terrier des reconnaissances censitaires consenties à Eblon de Fortia, prieur de St. Laurent de Barjac, par divers habitants dudit lieu (1/ 8 mars 1359)
- Vidimus (lundi 8 février 1417) par Reynaud de Montaut (de Monte Alto), seigneur de St. Jean le Centenier, écuyer d'honneur du roi et viguer d'Uzès, sur la requête de Guillaume Dolenge, prieur agissant comme mandataire de Pierre Flandin, prieur de Barjac conformément à sa procuratorie générale du 12 août 1414, des documents suivants :

- a) lettre de sauvegarde concédée par Charles VI à Pierre Flandin (Paris le 7 novembre 1415)
- b) vente par Bermond de Salavac (Salavas), de Barjac et son fils Jean, à Pierre Bordel, prieur de Barjac, d'une maison sise près du vieux château dudit lieu moyennant 25 francs d'or (5 mai 1415)
- c) lettre de Louis, duc d'Anjou lieutenant général en Languedoc, enjoignant aux acquéreurs roturiers de biens nobles ou ecclésiastiques d'acquitter le droit d'amortissement (8 octobre 1369)
- d) hommage d'Aymard de Saycelle, chevalier, seigneur d'Aix les Bains, et coseigneur du château de Barjac, à Guiraud de Caulvinhan, abbé de Ste. Marie Condat, diocèse de Viviers, pour la moitié dudit château de Barjac (27 mai 1355)
- Rentes en argent, dues par les prieurs claustraux dépendant de la chapellenie de la Chaise-Dieu dont :
 - François de la Bastide, prieur de Barjac (1452)
 - Michel des Serpents, au prieuré de Barjac (8 août 1506)
 - Antoine Garnier au prieuré de Barjac (30 juin 1508)

Marricamp

C'était un prieuré rural sous le vocable de Ste. Marie ou Notre-Dame, uni à

celui de Barjac avant 1381 ; il subsiste quelques ruines de l'ancien village et la vieille église a été restaurée heureusement plusieurs fois

au cours des siècles et dernièrement, pendant l'hiver 1994 / 1995 par le propriétaire actuel qu'il faut féliciter chaleureusement pour son

attachement à nos valeurs patrimoniales communes.

Louis Raymond

ACTIVITÉS DE R.P.O. DE L'ANNÉE 2004

Animations

- **10 janvier** à St. Privat de Champclos, diaporama et fougasse des Rois (40 p.)
- **8 février** au château de Barjac, A.G. et prestation du groupe occitan les Arapadous (60 p.)
- **6 mars** à St. Privat de Champclos, souper dansant avec le groupe occitan nîmois Osco (60 p.)
- **1^{er} mai**, 17^{ème} Rallye Touristique du Barjaqués (40 p.)
- **19 et 20 juin** à Barjac, exposition photos sur le patrimoine vernaculaire du pays Barjaqués (200 p.), dans le cadre de la Journée Nationale du Patrimoine de Pays
- **21 août** à Rousson, repas et soirée des Étoiles (43 p.)
- **16 octobre** à Méjannes le clap, conférence-diaporama de Jean Clottes sur la grotte Chauvet aujourd'hui (60 p.)
- **19 octobre** à St. Privat de Champclos, conférence-diaporama de Christian Anton sur le Mont Lozère, (40 p.)
- **4 décembre** à Barjac, en partenariat avec la mairie, dans le cadre du Téléthon, exposition sur les Loups (40 p.)

Sorties découvertes mensuelles en voiture

- **21 février**, visite du Palais des Papes en Avignon, (17 p.)
- **13 mars**, visite de l'oppidum de Jastres, Mirabel et habitats troglodyte, (23 p.)

- **24 avril**, visite des jardins Ethno-botaniques de la Gardie à Rousson, repas champêtre et visite guidée du Dugas à St. Ambroix par Camille Piatat (30 p.)
- **15 mai**, visite du château du Cheylard à Aujac,



causerie sur les pépages cévenols prohibés (Clinton, Isabelle, Jaquez...), repas biologique et végétarien (20 p.)

- **2 octobre**, visite guidée de la Gardie-Guérin, Prévencières, barrage de Puy-Laurent, St. Laurent les Bains et pêche à la truite à Montselgues (18 p.)
- **30 octobre**, visites guidées de Sauve, du Conservatoire de fourches, la Mer des Rochers (17 p.)
- **13 novembre**, visite guidée du Musée Archéologique de Nîmes et du Musée du Chemin de Fer (19 p.)

- **11 décembre**, visite du site dominique de Labaume (18)

Voyages en car

- **3 et 4 avril**, visite des caves de Thuir, Musée Salvador Dalí à Figuerès, balade en bateau de Rosés à Cadaqués, site d'Ampuries (47 p.)
- **29 et 30 mai**, visite de Toulouse, de l'usine Airbus et de la Cité de l'Espace, promenade en bateau sur le canal (47 p.)
- **11 septembre**, visite des Bories de Gordes, abbaye de Sénanque, sentier des ocres et Conservatoire des Ocres de Roussillon (45 p.)

Divers

- **29 février**, visite commentée de Barjac à l'association Bienvenue et Découverte en Cévennes (30 p.)
- **19 juin** à Barjac, re-ensevelissement et bénédiction, après construction de la tombe à bâtère, de la Mahacaise par le père Jean Saint-Pierre.

Randonnées pédestres

- **du 6 au 13 juin**, 3^e partie de la randonnée-pèlerinage sur le Chemin de St. Jacques de Compostelle de Figeac à Moissac (17 p.)
- **toute l'année** entretien et balisage des 50 circuits de randonnées du Barjaqués

Pour tous renseignements : S'adresser au président Alain Besson, 34 rue Léon Barry 30160 Bessèges (allo et fax 04 66 25 02 45)

« LES ARBOUSIERS RAYONNANTS »

C'est avec l'aide de personnes bénévoles, que notre Association peut offrir à nos résidents, diverses animations et sorties. De ce fait, je tiens à remercier toutes ces personnes pour les heures qu'elles veulent bien donner afin d'apporter un peu de gaieté à nos anciens.

Sylvette Pradon
La Présidente



Goûter offert pendant la semaine bleue

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

L'Etoile Sportive Barjacoise continue à structurer son école de football puisque de nouvelles équipes de jeunes ont vu le jour cette année.

Sous la conduite de Damien Nonnenmacher (rémunéré par la Municipalité), l'école de foot compte aujourd'hui une cinquantaine de licenciés. Les résultats sportifs de toutes ces équipes sont très satisfaisants et très encourageants pour l'avenir du Club qui s'étoffe d'année en année.

En ce qui concerne l'équipe seniors, son parcours, à l'heure actuelle, est très satisfaisant sous la conduite de son

entraîneur bénévole Laurent Gilles (le seul à ce niveau), le club perpétue l'image que chacun aime : l'envie de défendre les couleurs de son village.

Nous prôtons une éducation sportive qui n'est pas le culte de la vedette mais l'esprit d'équipe, nous sommes certains du résultat. De ce fait, la formation, le sérieux et le travail sont les recettes du Club qui permettront à notre Etoile de briller encore longtemps afin de donner satisfaction à tous : les licenciés, les supporters et les amis du Club.

Cyril Gilles
Président

L'AMICAL CLUB BOULISTE BARJACOIS

L'Amical Club Bouliste Barjacois vient de se doter d'un nouveau bureau dont l'ambition première sera d'animer la saison bouliste une grande partie de l'année. Nous possédons le plus beau cadre de département pour exercer ce sport que nombre de sociétés nous envient.

Dès cette année, une dizaine de concours sont programmés en plus des concours à la «mêlée» tous les vendredis soirs de juillet et août.

D'ailleurs, le travail du bureau commence à porter ses fruits puisque le nombre de licenciés se quadruple par rapport à la saison dernière.

Amis pétanqueurs, à vos boules !!!

Cyril Gill
Président

SECTION CGT RETRAITES BARJAC - ST JEAN DE MARUEJOLS ET CANTON

1945 - 2005

**60^{ème} anniversaire de la
reconstitution de la section**

A l'aube de la nouvelle année chez les gueules noires de Barjac

- Le pouvoir d'achat de nos retraités et pensions ne cesse de perdre de sa valeur devant la montée des prix à la consommation, particulièrement depuis la mise en place de l'euro. La réforme des retraites en 2003 portant un coup au montant des pensions, les décrets d'application de la réforme n'arrangent rien, au contraire; à voir celui concernant les pensions de reversions.
- La réforme de la sécurité sociale mise en place par le gouvernement Raffarin aux ordres du MEDEF pénalise les plus pauvres par :
 - le non-remboursement de centaines de médicaments ;
 - les dépassements d'honoraires ;
 - l'introduction à partir du 1er janvier

2005 d'un impôt supplémentaire de 1 € par visite médicale
- augmentation du forfait hospitalier et de la retenue CSG

Ces mesures antisociales seraient encore beaucoup plus graves s'il n'y avait pas la résistance du mouvement social et syndical, avec plus particulièrement l'action et la détermination de notre CGT. Ne pas baisser les bras, agir ensemble, toutes et tous ensemble, faire entendre la voix de milliers de retraités, pensionnés, salariés, n'est-ce pas le moyen d'être entendus et de pouvoir ainsi stopper leur politique de régression sociale ?

Que sera pour notre pouvoir d'achat, pour notre santé, pour notre dignité, cette année 2005 ?

Pourquoi ne serait-elle pas ce que nous-mêmes nous contribuerons à la faire, afin qu'elle soit plus juste, plus solidaire ?

C'est pourquoi en vue d'échanger entre nous, de faire part de nos préoccupations

et doléances, notre collectif de retraités et pensionnés CGT toutes professions confondues vous invite à venir nous rejoindre.

Nous assurons également de tout notre soutien, le collectif pour la défense du Service Public, mis en place lors de la première réunion cantonale organisée par le Conseiller Général, à St Jean de Maruejols en 2004.

En conséquence, nous lançons un vibrant appel à tous les retraités ainsi qu'à leurs épouses, plus particulièrement aux retraités territoriaux de la ville de Barjac pour venir ainsi grossir le collectif Service Public déjà intégré typiquement au sein de notre section avec le régime général.

Syndicat CGT retraités

L'esplanade - 30430 BARJAC

☎ 04 66 24 52 81

☎ 04 66 24 55 54

TELETHON 2004

Changement de lieu cette année pour le téléthon. En effet, le château a accueilli les habitués de cette manifestation, le froid des dernières éditions ayant eu raison du moral des plus endurcis.

Les animations habituelles, le défi endurance, le petit déjeuner offert par les chasseurs, le ravitaillement de l'étoile sportive, le lâcher de ballons des associations de parents d'élèves, l'exposition proposée par RPO, la foire aux livres de la commission culturelle, la course d'orientation de la commission des sports, la démonstration de danse de Mayéko création, l'animation musicale des enfants de Barjac et la buvette restauration du comité des fêtes ont connu leurs succès habituels.

Les nouvelles animations mises en place, la fresque réalisée par les enfants, la dictée du Téléthon sur le principe des dicos d'or ont été un franc succès.

Le faux bond des sapeurs pompiers fut regretté de tous.

La somme récoltée supérieure à 3200 euros confirme la solidarité des Barjacois aptes à se mobiliser pour les causes les plus importantes.

La même semaine, les médias nous informait de la somme faramineuse (plusieurs millions d'euros) que canal+ avait déboursé pour s'octroyer le droit de retransmission du championnat de France de football...

Bruno DIVOL

SPORT PLAISIR

Le cours de mise en forme à 20 ans cette année !!! et ne compte pas s'arrêter là grâce aux participantes des deux cours, assidues et souriantes.

Simone MATHIS
Présidente



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES DEPORTES, INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES Section des cantons BARJAC, SAINT-AMBROIX

Inlassablement, les anciens Résistants et Déportés continuent auprès des jeunes des collèges et lycées à témoigner pour perpétuer la mémoire de la résistance et de la déportation à la demande des professeurs.

En 2004, c'est encore plusieurs dizaines de lycées ou collèges que nous avons

visité soit plusieurs centaines de jeunes auxquels nous avons donné envie de participer au concours national de la Résistance. En cela, l'ADIRP est fortement impliquée au sein du CADIR (comité rassemblant les différentes associations de déportés) ayant l'agrément de l'Inspection Académique.

Outre, cet engagement auprès des jeunes, notre section s'est attachée au montage de dossiers qui devraient permettre aux enfants victimes de la barbarie nazie de percevoir une indemnité identique à celle dont ont bénéficié les orphelins des victimes des persécutions antisémites. Dès la parution

du décret du 13 juillet 2000, notre fédération (FNDIRP) n'a cessé d'agir pour obtenir cette mesure de simple équité. Il reste maintenant à attendre la publication des décrets d'application et notre fédération démarque en permanence pour qu'ils soient signés dans les meilleurs délais. Pour le canton de Barjac, 4 Résistants ont été massacrés ou déportés, ils ont laissé 3 veuves et 11 orphelins. C'est auprès de ceux-ci, les ayant droit, que nous sommes intervenus pour les aider à faire reconnaître leur droit auprès des organismes compétents. Malheureusement, la simple ratification qui permettrait de réparer une injustice est bien longue à venir du pouvoir politique.

Dans toutes nos actions ou démarches, nous devons mentionner l'aide efficace que nous a apportée la municipalité, nous remercions également celle-ci pour la subvention allouée annuellement au

CADIR.

Afin de perpétuer le souvenir de l'action déterminante des Résistants et Déportés qui fit que la France fut dans la victoire sur un pied d'égalité avec les alliés, les associations de Déportés ont créé la FONDATION pour la MEMOIRE DE LA DEPORTATION ainsi que l'association des AMIS de la FONDATION. A ceux des Barjacoises et Barjacois, pour qui notre action a un sens, nous leur demandons de nous rejoindre afin de nous aider à maintenir l'esprit de la Résistance et de la Déportation.

Jacqueline TALOUARN



Josette Roucaute et Jacqueline Talouarn à la rencontre de 90 étudiants au collège Le Redoumet à Uzès



De très belles balades



En pleine compétition

RANDO CEZE

RANDO CEZE, le SPORT NATURE par la randonnée. Santé, équilibre, par un sport, ouvert à tous, praticable tant que l'on peut marcher! Une pratique sécurisée au milieu de personnes formées pour cela.

C'est l'oubli total de turpitudes quotidiennes dans un groupe convivial, renseignez vous auprès de ceux qui y sont.

Rando Cèze, c'est assurément la découverte du pays que nous vivons, natal ou adoptif. Dans ses moindres recoins, souvent même en dehors des sentiers connus, la revisite du pays caché, oublié, presque perdu. Rando Cèze c'est encore la perception des autres, l'échange, la communication, l'oubli du chemin qui monte ! Nous sommes, sur le canton de Barjac, parfois au-delà, une aide aux communes pour des manifestations en rapport avec notre activité... ou presque, la création de sentiers. Rando Cèze, association très impliquée dans le mouvement fédératif, est représentée au Comité Départemental et Comité Régional. Se fédérer est intégrer une équipe pour la renforcer, se rassembler pour exister et pratiquer un sport d'EQUIPE.

M. WAGNER
Président

JUDO CLUB

Le Judo est un sport de vie où l'on apprend à respecter les autres et à se respecter soi-même. Le judo est la voie de l'éducation et de la souplesse. Nous vous attendons les lundis et jeudis à la salle de sports de 18 à 22 heures, il y a des cours pour tous les niveaux.

A.P.E. ECOLE PUBLIQUE

Etre membre d'une association est avant tout un engagement personnel et une participation à la vie de la Commune. Quelque soit la nature de cet engagement, disponibilité et implication en sont les maîtres mots. Etre membre de l'A.P.E., faire partie du bureau où les parents souhaitent faire bouger les choses, c'est aussi cela.

Chacun de nous se doit d'être à l'écoute des parents, des élèves, de l'équipe pédagogique.

Il s'agit d'un véritable échange, plus qu'une collaboration, un partenariat. C'est dans cet esprit que nous avons commencé l'année scolaire 2004/2005.

Et parce que les querelles des «grands» n'ont pas de place dans une cour de récréation, au centre aéré..., l'A.P.E. et l'A.P.E.L St Laurent ont choisi d'évoluer ensemble.

La fresque créée par les enfants des écoles à l'occasion du Téléthon en est la première action. D'autres suivront, pour le plaisir de tous.

Faire partie de l'A.P.E. c'est aussi veiller au quotidien des élèves. Les bénéfices tirés des manifestations ponctuelles nous permettent de participer au renouvellement du matériel, jouets, jeux collectifs...

L'année 2004 a été marquée par plusieurs manifestations :

- La 26 juin 2004 : jour de la fête de la Musique, la Résidence Saint Laurent a accueilli les enfants de l'Ecole Publique.
Les chants



Les enfants de l'école publique à la Maison de retraite



Les enfants chantent pour l'arbre de Noël

interprétés par les enfants furent un moment de bonheur pour les personnes âgées.

- Grand succès également pour nos enfants à l'Eglise de Barjac avec l'ensemble des chorales pour Noël.
- La fête de l'école 2004 fut, comme toujours, un réel succès, trois jours de bonheur : vendredi soir, spectacle des enfants, samedi : concours de boules,

repas dansant ; dimanche : les Foulées du Barjaqués avec grillades le midi.

Cette année, les classes de CP CE1 ont la joie de participer à un beau projet : la Fabrique à raison de séances apprend à nos enfants l'élaboration d'un film (de l'écriture des scénarios, création des personnages au montage). Afin de financer cette activité (et pour les projets en cours), nos enfants ont mis en place leur 1er marché de Noël : bougeoirs, centres de table, truffes, arbres à bijoux, couronnes, lampions, roses des sables...

Un joli succès aussi bien le matin sur le marché (stand tenu par des parents volontaires) qu'à la sortie des classes. Enfants et équipe pédagogique ont même eu des commandes !

L'A.P.E., c'est aussi se battre lorsque menacé une fermeture de classe, c'est faire valoir le droit à une scolarité dans les meilleures conditions.

Etre membre de l'A.P.E., c'est être à l'écoute, accueillir, lutter, soutenir, organiser mais c'est surtout le rire des enfants et la complicité des grands.

Céline CAVALIER
Présidente

Lâcher de ballons de la terrasse du château pour le Téléthon



A.P.E.L. ECOLE PRIVEE

L'APEL fait partie intégrante de la communauté éducative de l'Ecole.

Depuis la rentrée 2004-2005, le Président est Jean-Michel BORIE.

L'A.P.E.L. contribue à «améliorer le quotidien» des élèves. Lotos, repas, kermesse et autres manifestations permettent à l'A.P.E.L. de financer sorties, matériel pédagogique, matériel informatique, jeux de cour, cadeaux de Noël, etc...

Innovation cette année avec la confection de truffes en chocolat par les mamans dont la vente a connu un vif succès lors du marché de Noël.



Composition du bureau



Marché de Noël

UCIAPL

Avec une bonne équipe, restreinte mais dynamique, l'Union des Commerçants et professions libérales occupe bien sa place dans le village.

En 2003 : création du 1^{er} marché nocturne tous les lundis soirs en juillet et en Août, renouvelé tous les ans ; un vrai succès pour le village.

En 2004 :

- création du 1^{er} marché de Noël, le dimanche 28 Novembre, dans le centre ancien du village ;
- l'agenda des commerçants avec le programme des festivités de l'été en cours, distribué en 5000 exemplaires, très apprécié partout.

Et les rendez-vous habituels :

- journée vide-grenier en Mai
- fête de la lavande et de l'olivier avec de nombreuses animations en juillet,
- foire aux potiers, très visitée et appréciée du public,
- quinzaine de Noël avec 12 super lots à gagner dans les commerces... et ses jeux de Noël..

Pour 2005, l'UCIAPL maintient ses activités et vous demande de lui réserver ses dates et participer à ses animations et rencontres.

Avec le bureau, Arlène, la Présidente, vous remercie... MERCI !



UCIAPL - Le premier marché de Noël à Barjac en novembre 2004... UN SUCCES !!

O.G.E.C.

Il a pour but d'offrir à l'Ecole les conditions matérielles qui lui permettent d'exister. Il comporte un Conseil d'Administration constitué de membres bénévoles dont le Président est Monsieur Jean-Pierre DE VILLIERS.

Cet organisme est responsable de la gestion financières et économique de l'établissement ainsi que de la gestion immobilière (construction et entretien des bâtiments).

Il reçoit un forfait communal des Mairies de Barjac, Saint-Privat-de-

Champclos, Bessas et Rivières. Communes d'où sont originaires la plupart des élèves scolarisés dans l'Ecole. La contribution des familles lui permet d'assurer les dépenses immobilières (remboursement d'emprunts...).



MAYEKO CREATION

Le 16 mars 2004 naissait une nouvelle association: Mayéko Création, celle-ci propose des cours de danse donnés par Jordane Balmelle, professeuse diplômée d'état, et des ateliers théâtre le mercredi après-midi. L'association a bien grandi car elle compte une cinquantaine de participants aux cours de danse et quinze en atelier théâtre.

Le spectacle de danse 2004 ayant pour thème « les 4 éléments » a eu un réel succès. Les parents ont pu constater les progrès de leurs enfants et découvrir à

travers eux l'ouverture artistique apportée par la danse contemporaine. La technique est un long apprentissage qui demande de la rigueur et de la constance.

Cette année le spectacle ouvrira ses portes aux petits acteurs qui démontreront eux aussi que l'on peut vaincre sa timidité et mettre en valeur, à travers le jeu

d'un personnage de nombreuses qualités.

Mayéko Création organise aussi une fois par

trimestre des stages de danse ouverts à tous. Une dizaine de participants étaient au rendez-vous de celui de novembre sur : «l'affro-jazz». Ce fut l'occasion de découvrir de nouvelles techniques et d'approcher la danse différemment. Le prochain stage aura lieu un week-end de février 2005 et sera le Hip-hop. Conseillé aux débutants !

Des professeurs de danse se sont proposés pour de prochains stages afin que soit abordé en une année un maximum de styles.

Mayéko Création a participé cette année activement au Téléthon avec les cours des 8-12 et des ados qui ont accepté de préparer une démonstration pour ce jour là.

Mayéko Création reste ouverte à toute demande concernant la danse ou le théâtre.

Jordane BALMELE

LES COURS DE DANSE ONT LIEU :

- 8-12 ans : mardi de 17h30 à 19h
- adultes : mardi de 19h à 20h30
- éveil : mercredi de 10h à 11h
- initiations : mercredi de 11h à 12h
- adolescents : mercredi de 14h30 à 16h

Les ateliers théâtre se déroulent le mercredi de 17h30 à 18h30.

CLUB EL TORINO

Association loi 1901, créée en 1992 dont le siège est en Mairie de Barjac. Cette association a pour but de faire connaître la bouvine dans notre pays de Cèze et ainsi perpétuer cette tradition.

Nos principales activités sont :

- 22 mai 2005 - Ferrade, à St Gilles, en commun avec le comité des fêtes de Salindres et l'Aficioun Cévenole.
- Juillet 2005 - Foire aux chevaux
- 1^{er} week-end d'août - Le week-end taurin (Notre principale manifestation), avec abrivado/bandido à partir du vendredi soir et repas champêtre le samedi soir avec animation musicale.

Pour les personnes intéressées par notre association, veuillez contacter Jérôme SARRAZIN - (06 16 35 01 47)



- Un atrapaire ! -

EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE

Bienvenue au pasteur Héri Randianalison et sa petite famille, installés à St Jean depuis le mois d'août.

Les activités de l'église protestante à Barjac se poursuivent. Le dernier lundi de chaque mois, un petit groupe se réunit pour une rencontre de partage biblique dans la salle du 3^{ème} Age du Château.

Le 6 Novembre, le spectacle «Eclats de Bible», dans la salle du cinéma «Regain», nous a permis de prouver que qualité, rire et Bible peuvent faire bon ménage. Nous étions également présents sur le Marché de Noël avec notre stand de livres. Nous rappelons le culte tous les dimanches à 11 h au Temple de St Jean de Maruéjols.

Pour tous contacts, téléphoner au 04 66 24 43 37

« BARJAC HISTOIRE LOCALE » UNE NOUVELLE ASSOCIATION VOIT LE JOUR EN CE DÉBUT 2005

Depuis deux ans, Laurent DELAUZUN, archiviste de la ville de Barjac, anime bénévolement chaque quinzaine un groupe d'amateurs de textes anciens, d'archives publiques ou privées ayant trait au passé local, du 17^e au 19^e siècle.

Les thèmes abordés, très divers, ont été par exemple:



« Barjac Histoire Locale »

- La tenue de l'état civil sous l'Ancien Régime.
- Les unités de mesure, poids, volumes, distances. Le calendrier.
- L'activité économique : les foires, le couratage, le commerce du vin, de la viande, du pain.
- Le cadastre : complot et brevets.
- Les transformations urbaines : travaux à l'église, installation des cloches, aménagement des cimetières, travaux d'adduction d'eau.
- La vie sociale : l'hôpital, les écoles, les contrats de mariage, d'affermage, de pension, de prêt.
- La vie politique : l'élection des consuls, les retombées de la Révolution : loi sur les attroupements, sur les émigrés.
- Les «grandes peurs» : la peste, les camisards. ...

Afin de pérenniser, voire d'étoffer le groupe «d'élèves» réunis par une même passion, la constitution d'une association s'est peu à peu imposée. Ses objectifs seront de faire connaître le produit de ces recherches sur archives et d'organiser des rencontres publiques, conférences et expositions sur tous sujets concernant Barjac et sa région.

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Président : Claude GIRAULT, *
Vice-Président : Laurent DELAUZUN
Secrétaire : Brigitte COSTE,
Trésorière : Annie THOULOUIZE

LA SECTION CANTONALE DE L'UNION FÉDÉRALE DU GARD DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Héritière des traditions de la section des Anciens Combattants de Saint Privat de Champclos aujourd'hui disparue, la section cantonale de BARJAC -regroupant nos sept communes- a vu le jour en 1985 à l'initiative d'un «Vétéran» de l'Armée de l'Air, Claude PATELA. Affiliée à l'Union Fédérale des Anciens

Combattants et Victimes de Guerre reconnue d'utilité publique par décret du 25 Juin 1952 - au service de la Paix et de la Fraternité entre les peuples et au service des Combattants de toutes générations du feu, notre section, en dehors de toutes considérations d'ordre politique ou religieux est à la disposition de tous les anciens combattants pour les aider à

faire valoir leurs droits. Fidèles à nos convictions, nous continuerons à servir pour que le souci de mémoire soit toujours présent et que le souvenir des Morts pour la France demeure un devoir sacré.

Commandant (e.r) André DEPONCELLE
Président de la section de BARJAC



Inauguration de la Rue du 19 mars en 1990



Cérémonie du 8 mai, hommage aux mères de Barjac

TELS SONT LES ARTICLES QUI ONT ETE RECUS EN MAIRIE SUITE A NOTRE DEMANDE AUPRES DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

CIToyENS D'HONNEUR 2004

Monique BRUGUIER

Chère Monique, chère collègue,

Aujourd'hui je franchis mes murailles, je passe les herbes et les ponts et j'essaye d'atteindre la rive où tu vis depuis toujours.

La lignée de la famille BRUGUIER, depuis ton grand-père François, Maire de BARJAC de 1935 à 1942, ton père Robert, Premier Adjoint de Monsieur TASSY et FOUR, ne s'est jamais trouvée, au fond, plus distante d'une centaine de mètres de celle de ma famille !

Nous avons grandi selon un bon voisinage qui donne une familiarité et une connivence par delà les fortes différences qui nous distinguaient : la vie paysanne et la vie ouvrière, l'école catholique et l'école laïque, la foi en un salut et la lutte pour « les lendemains qui chantent »... Mais, toujours cet accueil respectueux et bon de tes parents aux enfants CHAULET, pauvres, venus chercher des œufs et du miel.

Nos visions différentes de la cité, nous ont amenés à être rivaux en 1995. J'en avais éprouvé une souffrance, même si l'émulation ou la contradiction sont dans une société une saine garantie et un gage de progrès.

Je n'avais aucun doute quant à ton amour profond pour BARJAC, mais notre histoire nous fit nous rétracter chacun en nos forteresses...

Aujourd'hui, je sais que toute lucidité se construit hors les murs, et je suis heureux de prononcer une parole qui ne soit pas d'une ou de l'autre rive, mais qui rassemble et réconcilie le meilleur de nous-mêmes avec le meilleur de l'autre. Aujourd'hui, nous prenons le risque de « l'ouvert » et du « large » et nous avons

appétit de rencontre.

En dépit des tracas et des chagrins qui en auraient accablé plus d'un, tu mènes une action depuis longtemps que le Conseil Municipal a voulu reconnaître d'une utilité publique majeure comme il l'avait fait pour Josette MARRON, notre amie commune.

Tu gères avec une rigueur méticuleuse de nombreux budgets associatifs qui forme quelques sourires dans des visages confiants, et surtout, tu organises avec l'autorité de l'enseignante

que tu as été, 23 employées familiales au titre de la M.S.A et d'associations, sans parler des dossiers à constituer, des téléalarmes et des chorales...

Une orchestration sans trop de « couacs » qui force l'admiration. Avec tout ton monde, tu es profondément dévouée à plus de 130 foyers, et je salue ton équipe avec le plus grand respect, car les aides-ménagères oeuvrent avec humanité, discrétion et assiduité auprès des personnes âgées ou en détresse.

Leur tâche, la tienne ne sont pas faciles mais leurs efforts conjugués à ceux des infirmières, des médecins et du CCAS ont évité, ici, le drame de la canicule et à BARJAC, nombreux sont les anciens qui ont le bonheur de rester à leur domicile jusqu'au bout, grâce à vous tous.

Soyez-en remerciés et félicités. Puisse notre modeste distinction de « citoyen d'honneur » t'apporter -vous apporter- énergie, courage et espoir.

A BARJAC, le 17 janvier 2004

Edouard CHAULET

Maire de BARJAC



Jean TAULELLE

Jean TAULELLE est né le 29/05/65 à ALES. Ses parents Monsieur et Madame Pierre TAULELLE sont sympathiquement connus à BARJAC. Après le temps de la communale à BARJAC avec Madame PRADON, Monsieur BRESSON et Marcel JACINTO, vint le temps du collège Armand Goussens, puis le Lycée Agricole de NIMES RODILHAN et l'obtention du BTA Général et du BTS option production végétale, grande production, à AIX EN PROVENCE.

Travaillant à la coopérative de céréales de BARJAC, pilier du coopératisme agricole avec une centaine d'adhérents, tu es également le Secrétaire administratif de la CUMA du Barjaqués.

Véritable pilier du mouvement associatif Barjaçois, après ton service militaire dans la sécurité civile à BRIGNOLES, tu as intégré l'effectif du centre d'incendie et de secours où tes qualifications et ton sérieux t'ont fait grimper les échelons jusqu'au grade de sergent chef de sapeur pompier volontaire.

Mais s'il fallait donner une note à ton implication associative, elle serait bien entendu musicale ! En effet, à peine âgé de 8 ans, tu faisais ton entrée au sein de l'harmonie des enfants de Barjac. C'était alors l'époque d'Henri RADUX du Cornier, de Roger COMTE et d'Henri GALVIER. Là aussi, ton implication et ton sérieux t'amènent très vite au poste de trésorier.

Président de l'Ecole de Musique en 1998, tu as su donner l'impulsion nécessaire jusqu'à obtenir une formation de plus de 40 élèves.



L'apport de ton association vivante avec le soutien de la Municipalité a consolidé l'Ecole Intercommunale de Musique, parce que les gérants ne sont rien sans des dévouements tel que le tien. Alors même si les gens veulent savoir, pour eux plus que pour les autres, la musique est bien le langage universel qui crée des liens entre ces mêmes gens.

Jean, au nom du Maire Edouard CHAULET, du Conseil Municipal, j'ai le grand plaisir de te remettre aujourd'hui la médaille de Citoyen d'Honneur de BARJAC.

Barjac, le 17 Janvier 2004

Bruno DIVOL

Cyril GILLES (Médaille Jeunesse et Sport)

Cyril, ton attirance pour le sport collectif te fait choisir le football. Depuis l'âge de 11 ans, tu as pris ta licence à l'Etoile Sportive Barjaquoise.

En 1982 – je m'en rappelle bien, puisque alors j'étais ton Président – tu jouais dans la catégorie « minime ». Cadet de 1984 à 1987, puis Junior et Sénior jusqu'en 1995.

Tu étais aussi responsable de l'équipe des minimes, vainqueurs de la coupe Gard-Lozère en 1996.

Tes qualités d'homme de compétences, de droiture et de bonnes relations humaines, t'ont fait choisir par tes pairs. De Secrétaire adjoint du Club en 1989, tu as franchi les étapes de Secrétaire, Trésorier, Vice-Président et enfin, en 1996, tu deviens le Président, place que tu occupes encore activement à ce jour.

Pour toutes ces raisons, c'est un honneur pour moi que de te remettre la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Barjac, le 17 Janvier 2004

Jacques ALLIO



L'ETAT CIVIL 2004

En 2004, il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune :

NAISSANCES

AYMARD Mathias 19/10/2004, Bagnols sur Cèze	BROWN Orla Marie 06/04/2004, Alès	NADAL Romain René Raymond 29/07/2004, Alès	TAULELLE Claire Elsa 26/02/2004, Alès
BARBUSCIA Lucas Houssa Mario 01/12/2004, Alès	CONSTANT Enzo Maurice Gilbert 04/11/2004, Alès	NERONI Mathis Augusto Antoine 18/06/2004, Alès	TAULELLE Louis 09/10/2004, Alès
BELHOUL Nassim Mustapha 18/04/2004, Nîmes	DELON Loïc Emile 25/10/2004, Alès	ROUVERAND Marie Emma 11/05/2004, Alès	VUITTENEZ Orphée 26/05/2004, Barjac
BOREL Romain 13/01/2004, Alès	FERNANDES Lucas 03/01/2004, Alès	ROUVIERE Dorian Esteban 25/11/2004, Aubenas	

MARIAGES

AGNIEL Samuel André Jean & FAVAND Laetitia Solange 26/06/2004	CLAVEL Olivier Didier Christian & THOMAS Nathalie 24/04/2004	JANSSEN Dominique & GERARD Nathalie Frédérique Huguette 18/12/2004
ALVAREDO RUIZ Manuel & INACIO DEODATO Paula Cristina 25/09/2004	DA SILVA VINHAS Manuel & FUME Valérie Claude Réjane 14/08/2004	MOULIN Patrice Yves Laurent & SEGUIN Pasquale Muguette 17/07/2004
BORIE Bruno André Fernand & SARRAZIN Emmanuelle Marie Laure 26/06/2004	GUELIN Philippe Dominique Jean & KRUSZANSKI Isabelle Véronique 18/09/2004	ROCHE Cyril Jean & SARROUY Magali Marie-Andrée 03/04/2004

DECES

AMBLARD Gilbert Emile 02 juin 2004 MONTPELLIER	EUZENNE Joseph André 28 décembre 2004 BARJAC, Avenue Jean Tassy	ISSENHUTH Jean René Marie 11 juin 2004 BARJAC, Place Dr Roques	LEBON Sidonie Geneviève Emma Veuve CHARLETY 26 mars 2004 BARJAC, Mas Privat
ARLAUD Paul Marius 18 janvier 2004 BARJAC, Rte d'Alès	FOUREL Chantal Epouse MAILLET 02 mai 2004, ALES	LAFONT René Julien Emile 26 février 2004 ALES	RAOUX Marie Louise Yvonne Veuve KOUDLANSKY 04 juin 2004 BAGNOLS SUR CEZE
BARRAL Renée Rose Marie Veuve PETREL 27 octobre 2004 BARJAC, Résidence St Laurent	GIRALDON René Louis Pierre 17 février 2004, ALES	LAGORSSE Raoul Louis 17 mars 2004 PARIS 12 ^{ème}	SARRAZIN Ludovic Georges 10 janvier 2004 ALES
BOUYER Marie Louise Veuve VINCENT 29 sept 2004 BARJAC, Place Haute Fontaine	GRAFFANT Roger Henri Auguste 29 janvier 2004, ALES	LAGRUE Berthe Andrée Albertine Juliette Epouse MARIN 25 septembre 2004 BARJAC, Rue Alphonse Daudet	SOULIER Guy Francis 24 sept 2004 BARJAC, Avenue Jean Tassy
COLOMB Jeanne Georgette Epouse GRAFFANT 11 sept 2004 ALES	GUIN Charles Emile 02 mai 2004 BARJAC, Résidence St Laurent	LAVIE Rosalie Alice 06 janvier 2004 BARJAC, Résidence St Laurent	THOULOZE Henri Eugène Louis 25 février 2004 AVIGNON
DEWYNTER Philippe Joseph 10 octobre 2004 BARJAC, Les Capucins	HOPPNER Grete Johanna Emile Veuve ESNEE 01 juillet 2004 BARJAC, Résidence St Laurent	LE GUILLOU Simone Veuve CLERGET 09 août 2004 BARJAC, Résidence St Laurent	VOSGY Jacqueline Charlotte Veuve LAMBERT 16 janvier 2004 ALES

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un conflit avec un voisin, un artisan, un commerçant, un locataire, un propriétaire... Discutons-en !

Recherchons une solution amiable de préférence à un procès, long coûteux et dont l'issue n'est pas toujours celle que l'on souhaite.

En 2004, j'ai rencontré 131 personnes, je suis intervenu sur le territoire de 14 communes et j'ai rencontré 8 maires. J'ai reçu ou effectué 104 visites qui n'avaient pas toujours des liens avec la conciliation mais utiles pour aider à orienter les solliciteurs. 15 affaires ont été conciliées.

2 constats d'accords écrits ont été signés et déposés au greffe du tribunal d'Instance d'Alès.

Très souvent, l'intervention du conciliateur calme les ardeurs et met un terme à un conflit naissant.

Ma permanence se tient le 1^{er} vendredi de chaque mois à la mairie de Barjac. Des rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 04 66 24 78 78 ou 06 20 60 12 58

Toujours à votre service.

Georges DIDIER

ILS ONT CH



Etablissement CORBIER
La Rebrulasse

WYSS-GAGNE
Entreprise de peinture - Rue du 19 mars



Anne-Marie NOVAKOFF
Médecin
Avenue Raoul Heyraud



PLAUCHUT Laurent
Artisan Maçon - Le Clos du portail



M. et Mme CLEMENT
Epicerie - Porche de la Mairie

DISI BARJAC

Didier RAOUX
Entreprise de maçonnerie - Route d'Ornac



LA TAVERNE DE BACCHUS
Avenue Jean Tassy

EDICOM 2000
Cyber Café (et cours d'informatique)



Christine FARRET
Ostéopathe - Rue Basse



MPLY
Location de Quads - Route d'Alès



AGITATO
Avenue Jean Tassy

DELIBERATIONS

REUNION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE A L'USINE GARD'ECHOISE LE 25/03/04 - 19H

PRESENTS : M. CHAULET Edouard Maire - Mme LAGORSSE Ariette - Mme PELATANT Michèle - M. Hervé THIRIET et Bruno DIVOL Adjoint - Mme GUYONNAUD Aline - M. ALLIO Jacques - M. Jean-Louis LISLE - BELLE-GARDE - BERTRAND Jean-Yves - René GUELIN - PILOD Jean-Michel - Michel TAULELLE - Jean TALOUARN Conseillers Municipaux
Pouvoir de Jean-Michel BOVY à Bruno DIVOL

En présence des salariés, de M. De VILLIERS Laurent PDG et M. De VILLIERS Jean-Pierre Fondateur.

LIQUIDATION DE LA GARD'ECHOISE

Le Conseil Municipal trouve étonnant et révoltant que le Tribunal de Commerce d'Alès n'ait pas voulu entendre la proposition d'un repreneur, consistant en 18 emplois immédiats et 40 après investissements et

diversification, se montrant en cela plus soucieux des banques et des divers émoluments que des hommes.

Cette entreprise représente un patrimoine industriel et un patrimoine d'emplois pour notre commune rurale. Elle enrichit la commune mais aussi le département et la région. Elle revitalise une zone rurale défavorisée.

Le Conseil Municipal réuni en

urgence et exceptionnellement au siège de l'entreprise, en présence des employés, du PDG et du fondateur demande au représentant de l'Etat et aux décideurs économiques, au Tribunal de commerce et au liquidateur le report exécutoire sous quinzaine du jugement afin de permettre au repreneur de faire valoir ses vues, de manière à ce que l'entreprise garde sa clientèle, son matériel, sa flamme !

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/04 - 18H30

PRESENTS : M. CHAULET - Mmes LAGORSSE Ariette - PELATANT Michèle - M. THIRIET - DIVOL - ALLIO - BELLE-GARDE - BOVY - GUELIN - Mme GUYONNAUD - M. PILOD - TALOUARN
Pouvoir de Jean-Louis LISLE à Edouard CHAULET
ABSENTS : Jean-Yves BERTRAND - Michel TAULELLE

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDU- CATION POPULAIRE

Le Conseil Municipal de BARJAC,

- reconnaît l'action citoyenne et la dynamique générées sur son territoire par la vie

associative et les associations de jeunesse et d'éducation populaire ;

- s'inquiète du transfert de charge inévitable ;
- s'associe à l'interpellation des pouvoirs publics par les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui exigent les moyens pour la poursuite de leurs missions d'intérêt général. En effet, celles-ci contribuent au lien social et à la construction d'une société plus solidaire et démocratique dans le département du GARD

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA PRIVATISATION D'EDF-GDF

Le choix fait par le gouvernement de privatiser EDF GDF ne peut satisfaire notre collecti-

vité.

Ce serait une véritable spoliation nationale.

Elle priverait les populations d'un service public essentiel et le pays d'un outil décisif de sa politique industrielle et d'aménagement du territoire.

Notre indépendance énergétique serait menacée et par conséquent notre développement économique et social serait en danger.

La privatisation amènerait une politique énergétique pilotée par les intérêts privés au détriment des considérations de sécurité, d'environnement, de renouvellement des ressources.

les usagers paieraient plus cher pour un service moins performant.

Le statut particulier d'Entreprise Publique Industrielle et Commerciale, décidée à la

Libération, a fait d'EDF-GDF, une entreprise moderne qui place la satisfaction des usagers au premier rang de ses préoccupations.

Ce statut permet la réduction des inégalités sociales et territoriales et assure l'égalité de traitement entre tous les citoyens par une péréquation tarifaire.

Ce statut d'Entreprise Publique est aussi l'un des coeurs du modèle social français.

La privatisation ferait prendre un risque incalculable pour les usagers et l'économie du pays (pénuries, pannes gigantesques, coupures répétitives...)

L'énergie n'est pas une marchandise comme une autre, sa privatisation est un sens social et économique.

Enfin, le mode de perception des taxes locales et départe-

mentales pourrait être retiré au détriment des finances de ces collectivités territoriales.

Toutes ces raisons nous amènent, en lien direct avec la motion que nous avons prise récemment concernant l'A.G.C.S., à refuser cette intention néfaste pour la population et notre pays.

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA REDUCTION DE LA PRESENCE DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL

Le milieu rural depuis 30 ans connaît une véritable révolution. la tragique perte des emplois agricoles a été compensée par des arrivées de populations et d'autres emplois, d'autres services. Ce phénomène s'amplifie dans le Sud.

Ce n'est donc pas une bonne politique pour la Poste, les Perceptions, les Mairies, les Gendarmeries, l'éducation, les services sociaux de faire régresser leur présence et leur engagement dans cette mutation.

C'est une politique à courte vue d'économies mesquines qui porte atteinte au principe répu-

blicain d'égalité.

Les Elus locaux ne sauraient «se laisser rouler dans la farine». Ils veulent des services publics de proximité, équitables et performants.

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DU CENTRE HOSPITALIER D'ALES

Considérant la pétition initiée par le Maire et le Conseil Municipal contre l'installation de l'insécurité médicale dans les campagnes suite aux fortes

inquiétudes de la population face à l'appauvrissement des moyens médicaux à leur disposition en milieu rural,

Considérant le système de santé et le débat parlementaire sur la réforme de la Sécurité Sociale,

Le Conseil Municipal, affirme fermement sa position pour maintien du niveau du système de soins du Centre Hospitalier d'Alès, pour l'amélioration de sa qualité, et pour la construction d'un Hôpital neuf conforme aux attentes et aux besoins des usagers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/09/04 - 20H00

PRESENTS : M. CHAULET - Mmes LAGORSSE Arlette - PELATANT Michèle - M. THIRIET - DIVOL - ALLIO - BELLEGARDE - BERTRAND - BÖVY - GUELIN - Mme GUYONNAUD - M. LISLE - PILOD - TALOUARN
ABSENT : Michel TAULELLE

VŒUX CONCERNANT L'ACCORD GENERAL SUR LE COMMERCE DE SERVICES

Dans le cadre de l'A.G.C.S. (Accord Général sur le Commerce de Services), les pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) mènent actuellement des négociations dont la conclusion devrait aboutir d'ici début 2005. Il s'agit de soumettre de nouveaux services aux règles de l'AGCS.

Considérant que l'AGCS s'applique à tous les échelons

administratifs, de l'Etat aux communes, l'AGCS peut concerner à brève échéance presque tous les services, dont les services publics. Les secteurs de services engagés dans l'AGCS sont soumis à des règles internationales dont le respect est imposé par OMC (laquelle dispose pour cela d'un organe de règlements des différends, une sorte de tribunal), ce qui réduit drastiquement les marges de manœuvre des Elus locaux.

En outre, ces règles soumises au principe de «supériorité de libre échange», sont lourdes de conséquences à la fois sociales, environnementales ainsi que sur les activités et la diversité culturelle.

Selon le texte de l'AGCS, les services engagés le sont en fait de manière irréversible. L'AGCS accentue la concurrence des territoires locaux en livrant toujours plus d'activités de service au commerce mondial

et aux investisseurs internationaux (AGCS comporte son propre accord sur l'investissement). Les marchés publics, eux aussi, sont explicitement visés par l'OMC, ce qui met notamment en péril la possibilité de faire jouer les clauses du «mieux-disant social et environnement».

L'AGCS crée par étapes successives, un marché mondial du travail temporaire, ce qui renforcera considérablement la compétition entre travailleurs, tirera les salaires et les conditions de travail vers le bas et poussera à des mobilités non choisies, aggravant les destructurations sociales et familiales et les difficultés des collectivités locales. Les négociations pour l'extension du champ d'application de l'AGCS se font dans un manque total de transparence et de consultation des collectivités locales et des populations.

Le Conseil Municipal de Barjac, inquiet des conséquences de négociations en cours sur l'avenir des collectivités territoriales,

demande :

- la diffusion immédiate des négociations AGCS,
- un moratoire suspendant des négociations AGCS,
- l'ouverture d'un débat national sur l'AGCS impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations,

et prend position, en tant qu'assemblée élue, contre l'obligation qui lui serait faite par l'AGCS de privatiser des services publics qu'il considère devoir rester dans le domaine public.

Le Conseil Municipal de Barjac déclare la Commune hors AGCS.

e mot

Camarade

© Jean Ferrat, le voisin ardéchois, ne manque pas une occasion pour apporter un soutien sollicité par son ami le maire et conseiller général de Barjac, Edouard Chaulet.

Il est venu en camarade : pas pour chanter que c'est un joli nom, mais pour marquer de sa présence un combat d'hommes et de femmes voulant sauver des emplois et une des rares entreprises industrielles de ce canton.

Edouard Chaulet l'a fait venir cette semaine pour appuyer la reprise de la "Gardechoise de Panification", entreprise de trente-deux salariés dont nous évoquons la liquidation judiciaire et l'attente imminente d'un possible repreneur.

Ces employés avaient déjà été malmenés par un redressement judiciaire, il y a un an, et ils doivent subir l'épreuve attendue d'une solution incertaine.

Dans le meilleur des cas, une partie seulement des employés seraient repris ; on a parlé de dix-huit d'entre eux dans un premier temps, si le repreneur concrétise ses prétentions.

Que faire en attendant ? Les employés tentent de conserver les gros clients de l'entreprise. Ils savent que la reprise, si elle a lieu, se fera dans de plus mauvaises conditions encore s'ils rompent la production et laissent partir les clients.

Cette situation a touché le chanteur ardéchois Jean Ferrat, habitué des festivités en tous genres qui se déroulent à Barjac. Il est donc venu apporter son soutien aux employés, parlant ici, serrant des mains ailleurs, questionnant sur les fabrications de l'entreprise, visitant l'usine et constatant que les machines commandées par les ouvriers tournaient pour assurer la prochaine livraison.

Avec son ami Edouard Chaulet, il est venu goûter pain et vignoleseries, repartant avec une baguette aux céréales sous le bras.



MIDI LIBRE 11/04/04

Edouard Chaulet élu à Barjac avec 51,5% des suffrages

« Mon histoire d'amour avec ce canton reprend de plus belle »

Avec une progression dans l'ensemble des communes, Edouard Chaulet est élu. Une victoire qu'il estime être celle d'une certaine façon de faire de la politique



Hier soir à Barjac, lors de la proclamation des résultats. (Photo J.-M. Bony)

51,5% des suffrages et 72 voix d'avance. Edouard Chaulet a été élu hier à Barjac, dans le duel qui l'opposait au conseiller général sortant, Bernard Raoux.

Un succès qui a d'abord été construit par la participation massive au scrutin des électeurs du canton : 88,33% des inscrits sont allés voter, jusqu'à 93% dans la commune de Barjac.

Second enseignement, la progression généralisée d'Edouard Chaulet entre les deux tours. C'est dans l'ensemble des communes du canton que le maire de Barjac creuse l'écart quand il devançait son concurrent, ou réduit l'écart, lorsqu'il était second. Le cas de la commune de Saint-Privat-de-Champagnos est significatif. Dans ce village dont Bernard Raoux est maire,

Edouard Chaulet rassemble 42,55% des suffrages exprimés.

C'est à dire combien Edouard Chaulet a su faire partager une certaine idée de la politique, où l'on joue cartes sur table, d'abord.

Hier soir, le maire de Barjac savourait son succès.

Pour lui, c'est d'abord cela « d'une équipe d'amis, de camarades, de passionnés de Barjac et de ce canton ».

Edouard Chaulet voit également dans ce résultat « un message républicain contre la magouille politicienne, une volonté de débattre d'idées claires, d'idées justement et non de manœuvres d'arrière cuisine. Je suis heureux à ce titre que Gilbert Bonnet ait été battu à Pont Saint-Esprit, lui

qui avait mis mon concurrent en place ».

Edouard Chaulet situe également ce scrutin dans son contexte national. « Ce vote a été l'expression de cette France malmenée anglo-saxonne qui souffre tant de cette politique et dure de la droite au pouvoir ».

Cette approche du débat politique a été au cœur de la campagne victorieuse d'Edouard Chaulet. Une campagne où l'on a parlé politique, justement. « C'est le seul moyen, le débat d'idées, exposées sans haine, sans recours à la manipulation et au clientélisme ; les gens de cœur marchent avec leur tête ».

Aujourd'hui, c'est sur la base de cette sérénité construite dans une campagne électorale dont l'issue paraissait pourtant incertaine

que Edouard Chaulet envisage son nouveau mandat d'élite.

« Les propositions que nous avons formulées, celles que nous avons recueillies tout au long des mois qui viennent de s'écouler, nous allons continuer à les débattre à les élaborer ; nous allons continuer à l'échelle du canton une démocratie participative, communale, intercommunale et interdépartementale », indique Edouard Chaulet en soulignant que le canton de Barjac va désormais pouvoir compter sur un élu qui saura se faire entendre à Nîmes.

« J'ai connu le soleil noir des défaites à deux reprises ; aujourd'hui, c'est une histoire d'amour qui reprend de plus belle », conclut-il dans un sourire.

M.P.

LA MARSEILLAISE 30/12/04

E. Chaulet défend les intérêts des communes rurales

Le dossier de la dotation de fonctionnement des collectivités locales est un sujet sensible y compris dans les communes rurales.

EDOUARD CHAULET a lu attentivement le projet de loi de finances 2005 concernant la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). « Je constate avec plaisir qu'il intègre quelques avancées pour les communes rurales bourg-centres en améliorant les qualités pérennes de la dotation »

écrit à Jean-Louis Borloo, ministre de la cohésion sociale, le maire de Barjac et conseiller général du canton.

Mais dans les améliorations qu'il a notées Edouard Chaulet constate « malheureusement il n'est pas prévu que soit pris comme paramètre le logement social. Est-ce volontairement un oubli ? » se demande Edouard Chaulet.

Une part cependant importante de l'activité des communes est pourtant dévolue à cette activité qui, comme le dit Edouard Chaulet « le logement social en milieu rural

remplit bien son rôle de mixité sociale, de solidarité, de mélange des générations ». Pour Edouard Chaulet le logement social est aussi « synonyme de revitalisation... Toutefois il génère des dépenses d'aide sociale que votre loi ne compense pas » ajoute le maire de Barjac.

Prenant l'exemple de sa commune, Edouard Chaulet note que Barjac compte 1400 habitants et dispose de 73 logements sociaux. Ceux-ci se divisent en 50 logements construits dans les années 80 mais aussi six Hlm pavillonnaires construits en 1990

alors que 13 logements ont été terminés il y a moins d'un an « par une société d'économie mixte pour laquelle la commune a acquis l'immobilier en centre ancien et quatre gérés directement par la commune ».

Ce qui n'a cependant valu à la commune la moindre compensation de la part de l'Etat.

Edouard Chaulet regrette que la seule aide provienne de la DSU « réservée aux communes de plus de 5000 habitants. Quelle injustice ! »

Pour Edouard Chaulet, les petites communes renforcent

le lien social « mais assument à elles seules les charges inévitablement liées aux populations en difficultés... Rien ne nous encourage à accueillir dans des conditions décentes les familles immigrées nécessaires à notre agriculture et nos entreprises » regrette Edouard Chaulet qui demande donc au ministre et la cohésion sociale d'appuyer sa requête « pour que le critère du logement social devienne une donnée essentielle dans le calcul des dotations d'Etat en faveur des communes rurales ».

MIDI LIBRE 14/03/04

Fouilles à l'Aven de l'Arquet

En 1986, la Société cévenole de spéléologie et de Préhistoire d'Alès découvre l'aven de l'Arquet, situé sur la commune de Barjac et entreprend sa désobstruction.

Dans les déblais ainsi remontés de l'aven se trouvent de nombreux ossements, notamment du bison, de l'auroch, du renne, de la panthère, du lynx, du mammoth, ainsi qu'une dent humaine et des silex taillés.

Une datation de ces ossements indiquerait qu'ils sont contemporains, pour partie, de la faune représentée sur les parois de la grotte Chauvet, (35 400 ans avant J.C). Devant l'importance de cette découverte, un projet d'études, qui comporte deux volets, a été mis au point : étude de la faune trouvée en 1986 et travail de terrain.

C'est ce travail qui est actuellement en cours de réalisation. Il consiste à reproduire tous les déblais issus de la désobstruction et de les tamiser systématiquement afin de



Un des membres de l'équipe au travail.

recupérer la micro-faune, le silex taillé, les vestiges osseux résiduels, les dents de mammifères et surtout les traces tangibles de la présence humaine à proximité de l'aven.

Distant à vol d'oiseau d'environ 7 km de la grotte Chauvet, l'aven de l'Arquet a probablement vu passer les animaux et les hommes contemporains

des peintures rupestres. Nous sommes là en présence d'une formidable complémentarité entre les peintures de la grotte et les vestiges tangibles de l'aven !

Les travaux sont dirigés sur le site par Lydia Gambéri qui est à la tête d'une équipe passionnée et surtout dotée d'une patience à toute épreuve. ■

Sarrazin, label bleu



René Girardin,
Président du Comité
de la Tour de France
1975-1980
René Girardin
(1925-2004)
Président de la
Tour de France
1981-1985
Président de la
Tour de France
1986-1990
Président de la
Tour de France
1991-1995
Président de la
Tour de France
1996-2000
Président de la
Tour de France
2001-2004

INFOS SERVICES

PERMANENCES EN MAIRIE

➔ **Secrétariat ouvert au public** du lundi au vendredi.

- le matin : de 08h00 à 12h00
- l'après-midi : de 14h00 à 16h30 sauf le lundi à 18h00

➔ **Le Maire reçoit** le mardi matin, sur rendez-vous.

Tél : 04 66 24 50 09

Fax : 04 66 24 54 36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedebarjac.com

➔ **Assistante sociale** : 4^{ème} jeudi matin de chaque mois : de 9h00 à 11h30 (Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04 66 24 01 07)

➔ **Conciliateur** : 1^{er} vendredi du mois à 10h30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- ➔ **Mardi** : de 16h30 à 18h00
- ➔ **Mercredi** : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
- ➔ **Jeudi** : de 09h00 à 12h00
- ➔ **Vendredi** : de 09h00 à 12h00

➔ **Samedi** : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00

CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

- ➔ **Séances** le vendredi à 18h15 et 21h00.
- Pour obtenir le programme du mois :
04 66 24 55 03 ou
mairiedebarjac@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Tous les mercredis et vacances scolaires : de 8h00 à 18h00 (accueil de 8h00 à 9h00 et départ de 17h à 18h – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

Tous les jours scolaires de 7h45 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8h30).

FOYER DES JEUNES

- ➔ **Les mercredis et les samedis** de 14h00 à 18h30
- ➔ **« Café des parents »** : dernier mardi du mois : de 20h00 à 22h00

OFFICE DE TOURISME

- ➔ **Horaires d'hiver** : du lundi au vendredi de

09h00 à 12h et de 14h00 à 17h 00

➔ **Période estivale** : de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

DECHETTERIE

Du lundi au samedi : de 9h00 à 12h30

UN LIVRE SUR BARJAC

« **BARJAC au fil du temps** » : textes de Michel LACOMBE, édité chez Mot Passant. Une balade dans BARJAC, au fil d'hier et d'aujourd'hui.

REVUE MUNICIPALE

BARJAC 2004

- Parution annuelle -

Directeur de la publication : Edouard Chaujet

Comité de rédaction : Les Elus du Conseil Municipal

Crédits photographiques : Jean-Michel André, photographe - Jean Talouarn - Jean-Michel Boy - Jeanine Carro - Edouard Chaujet

Conception et réalisation : Imprimerie Offset Avenir
8 quai de la fontaine 30900 Nîmes - 04 66 67 00 22

REVUE MUNICIPALE 2004

BARJAC



*Le Sous-Préfet et les élus
du Canton
à Barjac et chez Anselm Kiefer*

*Stéphane Sarrazin
Champion de France
des Rallyes 2004*



*Cyril Cheyrezy
Champion d'Europe amateur
de Full Contact à Barjac*



LEGENDES PHOTOS DE COUVERTURE

Sérigraphie KJNO 2005 - Extrait de la carte de vauze du Ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales - tous droits réservés.

Joseph COMTE (1900 - 1944) Résistant FTPF - membre du maquis d'Orpère - arrêté par la milice le 23/6/1944 - torturé - disparu (Collection J. COMTE).

Albert ROUBAUD (1924 - 1944) Résistant FFI - mort sous le feu de la mitrailleuse d'un avion allié avec 2 autres compagnons le 27/8/1944 à Bagnols (Collection J. ROUBAUD).

Robert VEYSSIERE (1925 - 1944) engagé dans le 1^{er} division d'infanterie active - mort à Briançon le 20/10/1944 d'un accident de matériel (Collection Raoul VEYSSIERE).

Gaston FIGUIERE (1904 - 1942) Adjudant chef dans l'armée, mort accidentellement le 16/1/1942 dans un tamponnement entre 2 autos et un train à Aire sur Adour (Collection GRIFFON).

Raymond PIBEREAU (1927 - 1944) tué par les allemands en repêlé le 26/06/1944, alors qu'il se trouvait sur la route de Barjac à Yagnas à hauteur de Monchamp.

Jean PONS (1930 - 1944) tué lors du bombardement de la ferme de ses parents au Mailbaud le 26/08/1944 par des avions alliés (Collection Marcel GRASSANT).

Ces six personnes décédées figurent sur le monument aux morts de BARJAC.

LA ROSE ET LE RESEDA

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous deux adoraient la belle
Prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle
Et lequel guettait en bas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Qu'importe comment s'appelle
Cette clarté sur leur pas
Que l'un fût de la chapelle
Et l'autre s'y dérobât
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Tous les deux étaient fidèles
Des lèvres du cœur des bras
Et tous disaient qu'elle
Vive et qui vivra verra
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyaient pas

Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Du haut de la citadelle
La sentinelle tira
Par deux fois et l'un chancelle
L'autre tombe qui mourra
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Ils sont en prison lequel
A le plus triste grabat
Lequel plus que l'autre gèle
Lequel préfère les rats
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas



Un rebelle est un rebelle
Nos sanglots font un seul glas
Et quand vient l'aube cruelle
Passent de vie à trépas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Répétant le nom de celle
Qu'aucun des deux ne trompa
Et leur sang rouge ruisselle
Même couleur même éclat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Il coule il coule et se mêle
A la terre qu'il aime
Pour qu'à la saison nouvelle
Mûrisse un raisin muscat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

L'un court et l'autre a des ailes
De Bretagne ou du Jura
Et framboise ou mirabelle
Le grillon rechantera
Dites flûte ou violoncelle
Le double amour qui brûla
L'alouette et l'hirondelle
La rose et le réséda

